

Direction régionale des douanes de Tlemcen  
**Saisie de plus de 166 kg de cocaïne  
et 100.000 comprimés de psychotropes en 2024**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24<sup>ème</sup> année **D'ALGERIE**

N°7094 - MARDI 28 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Cultures stratégiques  
**L'Algérie dispose  
des moyens d'assurer  
sa sécurité alimentaire**

P04

**2ème phase de l'opération du recensement  
économique du produit national**

# Quelles sont réellement nos capacités de production ?



Lire en page 03

*Le Carrefour  
de Mostaganem*



Démocratie participative

**La désillusion  
du mouvement  
associatif inquiète**

Essour (Aïn-Tedles)

**La muraille qui dévoile  
son histoire**

Béni-Ifren et Béni-Zaroual

**Des tribus berbères  
conquérantes**

Page 10

ORAN P.07

Une dotation de 1,4 milliard sur budget de l'Etat  
**Trois ambulances pour la polyclinique de Boufatis  
et les Pôles AADL d'Ain Beida et de Misserghine**

Coopération et investissement

**Le wali d'Oran rencontre des hommes d'affaires turcs**

Du 29 janvier au 1 février à Oran

**6ème édition du Salon «Chocaf»**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr



## Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie Arkab représentera le président de la République



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, prendra part, mardi prochain à Dar es Salam (Tanzanie), au Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie, indique dimanche un communiqué du ministère. Ce sommet se tient à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec l'Union africaine. Il sera précédé, lundi, de séances et d'ateliers ministériels, précise le communiqué. Ce sommet vient promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions

d'Africains à l'électricité d'ici 2030, selon la même source. A la veille de ce sommet, M. Arkab participera aux travaux une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes, transformer le secteur énergétique en Afrique", afin de "présenter la vision ambitieuse de l'Algérie et son rôle pionnier en tant que producteur historique d'énergie, et ses efforts pour promouvoir le développement durable au niveau du continent africain à travers la mise en œuvre de son programme énergétique en matière de production de l'électricité et de renforcement du raccordement électrique, en plus des projets de production d'énergie solaire et du développement de projets d'hydrogène vert", selon le communiqué.

## Ils ont dénoncé la position du Parlement européen La Radiouse et les anciens joueurs appellent à la vigilance



Les anciens joueurs et stars du football algérien, en coordination avec l'Association la Radiouse, ont organisé une rencontre sportive à laquelle ont participé les supporters du football algérien et certaines organisations de la société civile venues soutenir cet événement, qui a vu la participation de brillants noms sportifs ayant laissé leur empreinte dans le monde du football. De nombreuses personnalités sportives ont pris part à cette rencontre, comme la star Lakhdar Beloumi, ancien joueur de l'équipe nationale, et de plusieurs autres clubs, comme le Mouloudia Oran, le Mouloudia Alger, Ghali Mascara, et Mustapha Kouici, ancien joueur du CR Belouizdad et de l'USM Algérie, Fodil Maharia, Olympique de Chlef et Club Africain,

Omar Betrouni, ancien goleador du MCA et lex-arbitre international, Hansal Mohamed. Ils ont souligné que le but de cette rencontre est de sensibiliser les citoyens à l'importance de la vigilance face à ce qui se trame contre l'Algérie par ses ennemis, notamment ceux qui n'ont pas aimé les décisions historiques et le développement remarquable que connaît l'Algérie dans tous les domaines. Ils ont ainsi dénoncé les agissements irresponsables de l'extrême droite française, mais également le contenu du rapport du Parlement européen publié jeudi 23 janvier qui réclame la libération immédiate et inconditionnelle d'un citoyen algérien soumis à des poursuites judiciaires, estimant que cette prise de position constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie.

## Augmentation de la bourse universitaire

### Le président de la République ordonne la création d'une commission

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la création d'une commission composée de trois (3) ministres concernant l'augmentation de la bourse universitaire, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. "Concernant l'exposé sur la bourse universitaire, Monsieur le président de la République a ordonné la création d'une commission, composée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Re-

cherche scientifique, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du ministre des Finances, qui soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres", précise la même source. Le président de la République a également "ordonné d'inclure la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants universitaires dans le plan de réforme globale des œuvres universitaires".

## Résolution du Parlement européen

### L'UIPA condamne l'ingérence européenne dans les affaires algériennes

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a "vivement" condamné la résolution du Parlement européen concernant l'Algérie, la qualifiant d'ingérence flagrante dans ses affaires intérieures et d'atteinte à sa souveraineté et à l'indépendance de sa Justice. Dans un communiqué signé par son président, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, l'Union interparlementaire arabe a affirmé que "ce comportement constitue une violation des normes et chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans

leurs affaires intérieures". Réaffirmant son "soutien total à l'Algérie, dirigeants, Parlement, Gouvernement et peuple", l'UIPA a souligné que "l'Algérie dispose d'institutions constitutionnelles ancrées et d'une Justice indépendante qui garantit la protection des droits et des libertés selon les normes juridiques et humanitaires". Dans son communiqué, l'Union interparlementaire arabe a appelé le Parlement européen à "cesser d'instrumentaliser les questions des droits de l'Homme pour s'immiscer dans les affaires des autres Etats" et à "respecter la Justice algérienne".

## Un hackathon international dédié à l'innovation dans le domaine de la e-santé

### Ooredoo sponsor de la première édition du «Algiers Slush'd»



Entreprise engagée dans le soutien des projets innovateurs et des start-ups, Ooredoo a accompagné la première édition africaine de «Slush'd» qui s'est déroulée récemment, à Alger. Sous le patronage du Ministère de l'Economie et de la Connaissance, des Startups et des Micro-Entreprises, ainsi que du Ministère de la Santé, et sous le slogan «Start up Now, What patients Need Next», cette première édition d'Algiers Slush'd a été organisée conjointement par Algeria Venture et le laboratoire pharmaceutique Roche-Algérie, vise à mettre en avant les solutions innovantes qui répon-

dent aux défis en matière de santé. Marqué par la présence de M. Noureddine Ouadah, Ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-Entreprise, M. Yacine El-Mahdi Oualid, Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que des représentants du Ministère de la santé, cet événement a mis en lumière l'innovation locale dans le secteur médical en rassemblant des talents visionnaires lors de sessions plénières et d'un hackathon, démontrant ainsi le potentiel de l'écosystème entrepreneurial algérien dans la santé numérique.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## 2ème phase de l'opération du recensement économique du produit national

# Quelles sont réellement nos capacités de production?

Par B.Kamel

Intervenant à la veille du prochain mois de ramadhan, le 2ème recensement économique du produit national promet beaucoup. Quels objectifs de ce deuxième recensement ? Il permet de redéfinir la carte des produits de producteurs exerçant sur les circuits commerciaux et les marchés d'approvisionnement comme il contribue à l'émergence d'une banque de données nationale précise et exhaustive. Il s'agit à l'évidence d'un recensement de quantification des unités et entreprises de production nationales des secteurs privé et public mais aussi une délimitation et une corrélation des données du secteur de commerce intérieur qui ne néglige pas, bien entendu, les importateurs et les exportateurs. Dans ce cadre, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Sétif, le lancement officiel de la 2ème phase de l'opération de recensement économique du produit national.

Cette opération, placée sous le slogan "Recensement complet pour construire une économie nationale intégrée", intervient dans le cadre d'une vaste démarche dont l'objectif est l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques. L'objectif de ce recensement, dont la première phase avait été lancée le 7 mai 2023, consiste à définir avec exactitude les capacités nationales de production et d'élaborer un fichier national des différentes unités de produc-

tion pour permettre, à la faveur de la numérisation, aux pouvoirs publics d'encadrer les importations, d'orienter les investissements et de les répartir judicieusement sur le territoire national dans l'optique, notamment, de créer des pôles industriels spécialisés. Tout compte fait et alors que l'Algérie enregistre des mutations profondes en matière de promotion des investissements et d'encouragement de la production locale et de la promotion du produit local, l'intérêt suscité par un tel recensement porte désormais sur l'exploration et l'exploitations de capacités de production nationale à travers notamment la collecte d'un fichier de données fiables et précises sur les différentes activités des créneaux diversifiés du secteur économique.

Il s'agirait éventuellement selon les experts d'identifier les contraintes auxquelles font face les opérateurs et les investisseurs, selon une approche dite inclusive et participative de manière à leur permettre d'activer dans un environnement plutôt sain et serein, qui prend en compte les préoccupations quotidiennes des citoyens et des consommateurs sur le premier plan. En marge de la cérémonie de lancement de l'opération, organisée au siège de la wilaya de Sétif, le ministre a rappelé, d'emblée, au cours d'un point de presse, qu'il s'agit en fait de la 3ème phase du recensement après celle de 2011 et de 2018, suivies de celle, expérimentale, lancée en mai 2023. "Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, parler de régulation du marché, de détermination de notre production natio-

nale brute ou de nos besoins nationaux sans l'élaboration, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'un plan de conduite de l'opération axé sur notre production nationale, sur la couverture de nos besoins en produits de large consommation et de produits manufacturés", a souligné M. Zitouni. Pour le ministre, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un "tissu économique très important constitué de 186.000 entreprises nationales productrices, industrielles et de transformation parmi lesquelles 120.000 ont été dûment recensées, constituant une précieuse banque de données quant aux besoins et aux produits que nous consommons et ce, avec précision". "Si le président de la République a insisté sur l'élaboration d'un recensement économique des produits nationaux, qu'il s'agisse des produits agricoles dont le recensement a été effectué par le ministère concerné, ou des produits industriels et de transformation, c'est dans le but de déterminer avec précision les indices liés à notre consommation et de constituer une banque de données exhaustive", a encore indiqué M. Zitouni. Soulignant que le choix de la wilaya de Sétif pour le lancement de cette importante opération n'est pas fortuit, mais "s'explique par le fait qu'il s'agit de la seconde wilaya en termes économiques, après celle d'Alger, au plan de l'importance du tissu industriel, avec plus de 8.000 entreprises de production industrielle et de transformation rayonnant sur l'ensemble du territoire national".

## Communauté algérienne installée à l'étranger

### Sofiane Chaib au four et moulin

Par Nadira FOUAD

Une réunion à huis clos de concertation a eu lieu, hier, au niveau de la commission des affaires étrangères et le SG auprès du ministère des affaires étrangères et de la communauté algérienne établie à l'étranger. Du pain sur la planche pour le nouveau secrétaire d'Etat chargé de nos concitoyens, établi à l'étranger, pour leurs préoccupations en ce contexte international opaque marqué par des voltes faces exprimées par des parties hostiles à l'Algérie. La commission des affaires étrangères au niveau de la chambre basse a reçu, hier matin au siège de l'Assemblée à Alger, une rencontre avec Sofiane Chaib secrétaire d'Etat auprès du ministère des affaires étrangères chargé de la communauté algérienne à l'étranger, pour une évaluation suivie de perspectives pour tracer les contours d'une meilleure organisation de nos concitoyens établis à l'étranger. Lors de cette rencontre hier au Parlement, dans cette réunion de travail, il a surtout été question des derniers développements survenus sur le plan international et son périple marathonien pour réunir autour de lui nos algériens établis outre-mer, pour un diagnostic serein des entraves et des préoccupations de l'heure, surtout que des voix de discorde s'élè-

vent après la France, au parlement européen entre autres pour discréditer après l'appel lancé en direction de la diaspora lors du dernier discours au palais des Nations par le président Tebboune, les Algériens établis à l'étranger subissent le diktat de certains gouvernants entre autres les dernières péripéties du différend opposant l'Algérie et la France émaillées par des prises de positions hostiles à l'Algérie suite à une avalanche de critiques acerbes à l'encontre d'un pays souverain et des Algériens établis en France. Le décor est meublé par d'autres réactions hostiles à l'Algérie dont la dernière fracassante du Parlement Algérie suivie par une réaction somme toute crédible des Algériens, des partis politiques, des députés et des associations dont celle des parlements algériens. Le secrétaire général auprès du ministère des affaires étrangères chargé de la communauté algérienne établie aux quatre coins du monde, a été convoqué à l'Assemblée pour discuter conjointement de ces actions entreprises envers cette catégorie des Algériens qui font l'objet de mauvais traitements, de pressions exercées sur eux et de marginalisations et jusqu'à des menaces d'expulsions par certains gouvernants des pays dont lesquels ils vivent en situation régulière. Pour la réunion hier entre les

membres de la commission des affaires étrangères et le SG tenus à huis clos après la courte communication de Sofiane Chaib, les deux parties ont étalé sur la table de négociations l'ordre du jour qui n'est autre qu'un état des lieux suivi de perspectives et des objectifs que compte mettre en place ce jeune SG pour apaiser les tensions et faire régner la confiance de nos Algériens, suffisamment laminés ces derniers temps par le feuilleton de la dislocation des relations bilatérales Algéro-françaises, des menaces de Retailleau ministre de l'intérieur français, et sans oublier la dernière réaction du Parlement européen. Rappelons que la rencontre hier au niveau de la chambre basse fait suite à un périple du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, tenue à Rome en Italie pour s'enquérir de visu des préoccupations de l'heure des Algériens établis en Italie, surtout que l'Italie est considérée comme un partenaire privilégié de l'Algérie. Cette réunion de coordination et d'orientation avec les chefs de plusieurs postes consulaires en Italie a permis au SG de prendre la température des Algériens et de la diaspora, très fructueuse, pour écouter leurs doléances et les rassurer aussi.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

### Les idées farfelues de Trump sur Ghaza

D'abord, faudrait-il être reconnaissant, que sans les fortes pressions du président américain, fraîchement élu Donald Trump sur le criminel Netanyahu et sa bande d'assassins, l'actuelle trêve ne pourrait jamais avoir lieu ! Seulement, l'initiative de Trump n'était pas innocente de tout calcul politicien, ou bien qu'il eût agi ainsi par humanité ou compassion pour le peuple martyr de Ghaza. Trump voyait les choses autrement. Ses plans ne devraient pas forcément être synchronisés avec celle du gang de Tel-Aviv. L'entité sioniste est là, afin de servir les intérêts suprêmes des USA et des autres puissances alliées ayant participé autrefois, dans l'établissement de cette Entité politico-militaire, spécialement, dans cette région du globe. Donc, la trêve visait spécialement à permettre aux plans de la Maison Blanche concernant Ghaza de prendre effet. Déjà l'on avait commencé à entendre de la part « du grand chef blanc » à Washington, dire d'inquiétantes choses sur l'avenir du peuple de Ghaza.. Parait-il que la thèse du grand déplacement démographique vers les pays riverains a été retenue comme seule et unique option. C'est quoi au juste cette option ? Cela voudrait dire, que l'on va régler un problème en créant un autre problème plus grave. Au lieu que les conflits se déroulent entre Palestiniens et juifs sionistes, ils seront entre Palestiniens et leurs hôtes arabes. Les régimes arabes en Jordanie et en Egypte vont-ils donner écho aux injonctions de Trump et permettre l'installation des réfugiés palestiniens sur les territoires de leurs pays respectifs ? N'est-ce pas le scénario de 1948 qui est en train de se répéter avec des particularités propres à l'actuel conflit ? Les visées de Trump et toute l'administration de la maison blanche sont avant tout là, mobilisées en vue de sauver la situation macabre de l'Entité sioniste. Trump est là sur place très préoccupé, stressé, inquiet afin de sauver l'Entité sioniste du gouffre où elle se trouvait depuis le 07 octobre 2023... Trump n'est nullement inquieté par les milliers de Palestiniens morts, blessés, sans nourriture et sans abris. Par extension, les combattants et les citoyens de Ghaza ont pu profiter du cessez-le-feu en vue de se permettre une bouffée d'oxygène... en plus de la libération des prisonniers, les Ghazzouis vont profiter de cette trêve en vue de reconstituer leurs forces, trop affaiblis par les agressions incessantes, lâches et nuisibles de l'aviation sioniste. C'est au peuple de Ghaza d'exprimer un refus catégorique quant à se laisser déplacer en Egypte et en Jordanie. L'enjeu principal de ce conflit, c'est la Terre et pas autre chose.

## Statut particulier des fonctionnaires de l'Education nationale

### Le ministère apporte des clarifications

Le ministère de l'Education nationale a apporté, dimanche dans un communiqué, un ensemble de clarifications sur certaines interrogations relatives au contenu du statut particulier des fonctionnaires du secteur, insistant sur l'importance du rôle de la communauté éducative pour la stabilité des établissements éducatifs. "Le ministère de l'Education nationale adresse ses vifs remerciements à tous les membres de la communauté éducative, pour leur rôle positif notamment les directeurs d'éducation, les fonctionnaires des directions d'éducation, les enseignants, les directeurs, les censeurs, les superviseurs, les conseillers, les inspecteurs, les fonctionnaires des services économiques, les laborantins, les travailleurs professionnels, les organisations syndicales, les associations nationales et locales des parents d'élèves, ainsi que tous les organismes, les services et les personnes ayant contribué à accompagner nos enfants les élèves et à assurer la stabilité de nos établissements éducatifs", précise le communiqué.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Blé, un marché à surveiller !**

La production de blé en Russie est prévue à 78,7 Mt en 2025, en baisse par rapport aux 82,4 Mt de 2024, selon SovEcon. Les températures élevées actuelles posent des risques, notamment une maturation trop rapide, une vulnérabilité accrue au gel, ainsi qu'une prolifération de ravageurs et de maladies. Bien qu'aucun impact majeur ne soit encore signalé, une surveillance étroite reste essentielle. En Europe, les stocks de blé pourraient chuter à 11 millions de tonnes en juin 2025, l'un des niveaux les plus bas depuis vingt ans. Cette baisse intervient alors que l'euro s'affaiblit face au dollar, augmentant la compétitivité des blés européens sur le marché mondial et stimulant les exportations. En Russie, malgré un bon début de campagne, les exportations ont été limitées à 11 millions de tonnes entre février et juin, contre 27 millions l'an dernier, ce qui a entraîné une hausse des prix au départ des ports de la mer Noire. De son côté, l'Australie revient sur le marché avec une récolte estimée à 32 millions de tonnes, contre 26 millions l'année passée, ce qui pourrait limiter la hausse des prix mondiaux. Cependant, la demande mondiale reste incertaine, en particulier en Chine, où les importations ont fortement diminué par rapport à l'an dernier, en raison du ralentissement économique. En 2025, les semis dans l'hémisphère nord présentent des tendances contrastées. Aux États-Unis, les cultures bénéficient de conditions hivernales favorables. En Europe, après un début de saison perturbé par des pluies, les surfaces de blé tendre augmentent de 8,7 % en France et de 8 % en Allemagne. La récolte russe pourrait diminuer, offrant une opportunité aux producteurs européens de regagner des parts de marché. Cette situation, combinée à des stocks faibles, pourrait maintenir les prix du blé élevés, bien que les conditions climatiques futures demeurent incertaines. Enfin, selon le rapport Commodity Markets Outlook de la Banque mondiale, les prix mondiaux des matières premières devraient rester globalement stables au cours des deux prochaines années. Toutefois, les prix des céréales sont attendus en baisse grâce à une offre mondiale accrue. Le prix du blé, estimé à 270 \$/t en 2024 après une chute de 21 %, pourrait légèrement diminuer à 265 \$/t en 2025 avant de se stabiliser.

## Recensement Général de l'Agriculture Lancement de l'enquête post-censitaire

L'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2024) a été lancée dimanche, constituant une étape clé qui suit la collecte des données lors du Recensement réalisé entre le 19 mai au 27 juillet 2024, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le ministère a précisé dans son communiqué que cette opération, à laquelle 300 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, se déroulera sur une période de 15 jours à partir du 26 janvier 2025. Environ 23000 exploitations agricoles seront enquêtées, réparties sur 100 zones d'intervention (100 communes) réparties sur 28 wilayas.

Les wilayas concernées sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Tamanghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, El Oued, Mila, Aïn Defla, Timimoun, Ouled Djellal, El M'ghair et El Menia. Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisième recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement, c'est-à-dire identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises. L'enquête post-censitaire sera réalisée "sur un échantillon représentatif des exploitations agricoles recensées et ou non recensées.

## Organisé par la Commission de la fonction publique internationale L'Algérie abrite un atelier interrégional sur les salaires, les allocations...

Les travaux d'un atelier interrégional organisé par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur les salaires, les allocations, le classement des lieux d'affectation, la mobilité du personnel et d'autres questions relevant de la compétence de cette commission ont débuté dimanche à Alger. Cet atelier qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier est l'occasion pour la CFPI de présenter ses travaux et de mettre en lumière son rôle au sein du système des Nations Unies, dans le cadre de discussions informelles sur ses méthodes et ses politiques. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de l'atelier, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a affirmé que "l'Algérie est honorée d'accueillir cet important atelier, qui réunit des experts et des fonctionnaires des Nations Unies pour discuter des travaux de la commission et de son rôle au sein du système onusien". "Les travaux de cet atelier reflètent l'engagement constant de l'ONU à garantir des politiques justes et efficaces au profit de ses fonctionnaires dévoués", a-t-elle ajouté, saluant les efforts consentis par

l'ONU et le travail important qu'elle accomplit à ce titre. Concernant les travaux de l'atelier, Mme Mansouri a précisé que "l'ordre du jour prévoit l'examen des pratiques actuelles, la définition des domaines nécessitant des ajustements et la proposition de solutions aux défis actuels et aux exigences futures", soulignant que "l'Algérie est fière d'abriter cet atelier et de contribuer au renforcement du dialogue autour de ces questions vitales".

De son côté, le président de la CFPI de l'ONU, M. Larbi Djacta, a expliqué que "les travaux de cet atelier portent sur plusieurs thèmes importants, notamment les indemnités des fonctionnaires internationaux et locaux, les traitements des postes, l'évaluation des fonctionnaires et la gestion des ressources humaines". Il a souhaité que cet atelier, auquel prennent part des fonctionnaires internationaux ainsi que des cadres officiels algériens, soit "aussi interactif que possible" afin de permettre aux fonctionnaires répartis à travers les différents sièges de l'ONU dans le monde de mettre en œuvre les politiques adoptées au niveau de la commission. Pour sa part, la représentante du Programme des Nations Unies

pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, a souligné "l'attachement fort de l'Algérie aux valeurs de la Charte des Nations Unies et aux objectifs pour lesquels l'ONU a été créée, un attachement qui s'est traduit par un engagement constant en faveur du respect des règles et principes du droit international", mettant en avant "le rôle actif que joue l'Algérie depuis plus d'une année au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies". Mme Van Rijn a également rappelé "le rôle que l'Algérie a joué pendant des décennies dans le renforcement de la coopération et des relations d'amitié entre les Etats aux niveaux sous-régional, continental et international, ainsi qu'en faveur du règlement pacifique des crises régionales et internationales par le dialogue et la médiation". Elle a aussi mis en relief "les efforts déployés par l'Algérie pour optimiser la performance des Nations Unies au service des objectifs de développement durable", ajoutant que l'Algérie est "extrêmement active dans les efforts de réforme de la gouvernance des Nations Unies pour garantir un monde plus multipolaire où les voix de l'Afrique et des laissés-pour-compte sont entendues".

## Cultures stratégiques

## L'Algérie dispose des moyens d'assurer sa sécurité alimentaire

L'Algérie dispose de tous les moyens pouvant lui assurer sa sécurité alimentaire et ses besoins en matière de cultures stratégiques comme le maïs gras et les oléagineuses, a déclaré dimanche à Bouira une responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. S'exprimant lors d'une rencontre régionale sur le développement des cultures stratégiques tenue à la maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira, la Directrice de la valorisation et de la promotion des produits agricoles au ministère, Hanane Labiad a affirmé que "l'Algérie disposait de tous les moyens humains et naturels lui permettant d'assurer ses besoins en matière de maïs gras et des oléagineuses, dont le tournesol, le colza et le soja". "Nous avons les moyens humains, le foncier agricole et les ressources hydriques nécessaires pour garantir nos propres besoins en cultures stratégiques", a fait savoir

Mme Labiad lors de cette rencontre régionale regroupant des représentants du secteur des 10 wilayas du centre du pays, ainsi que des représentants de l'Institut national des cultures sahariennes, et de l'Office national des aliments de bétails (ONAB). L'objectif de cette rencontre régionale est de sensibiliser les agriculteurs et investisseurs sur la nécessité d'adhérer au programme de développement des cultures stratégiques initié par l'Etat algérien pour réduire la facture des importations et assurer la sécurité alimentaire, a souligné Mme Labiad. Pour y arriver, l'Algérie s'est fixée comme objectif de réaliser à l'horizon 2028 au total 220.000 hectares de maïs gras, et une superficie de 300.000 ha d'oléagineuses, selon les chiffres fournis par la représentante du ministère de l'Agriculture. "L'objectif de 2025 débutera au mois de mars prochain avec une superficie globale de 30.000 ha maïs gras, dont 8.000 ha dans les wilayas du nord

du pays, et 22.000 ha dans le sud", a expliqué Mme Labiad. Elle a précisé en outre qu'une superficie de 60.000 ha des oléagineuses sera cultivée dans le cadre de cet objectif, soit 25.000 ha dans les wilayas du nord du pays, et 35.000 ha dans les wilayas du sud. Au cours de cette journée qui a rassemblé des participants en provenance des wilayas de Médéa, Alger, Bouira, Boumerdes, Blida, Tizi Ouzou, Béjaïa, et Bordj Bou Arréridj, les intervenants ont expliqué les différentes méthodes et techniques de culture, ainsi que les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat pour aider les agriculteurs et réussir les cultures stratégiques. Le programme de développement des cultures stratégiques est un "projet ambitieux" qui vise à assurer la sécurité alimentaire en matière notamment de maïs gras et oléagineuses qui "sont deux produits importés à 100%", a encore expliqué la représentante du ministère.

## Accord d'association avec l'Union européenne

## La révision repose sur le principe gagnant-gagnant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), vient "soutenir les bonnes relations" entre les deux parties et repose sur le principe gagnant-gagnant. Le président de la République a précisé que la révision

de cet accord "ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'Union européenne en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant", selon le communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'exposé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, le président de la République a affirmé que la révision de cet accord "s'im-

pose au regard de la réalité économique actuelle, sachant que depuis son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres".

Mois de Ramadhan 2025

## La Télévision algérienne dévoile sa grille de programmes

Le directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali, a dévoilé mardi soir à Alger, la grille des programmes de la télévision publique pour le mois sacré de Ramadhan 2025, avec une variété de programmes religieux, intellectuels, culturels et de divertissement, ainsi que des feuilletons dramatiques et comiques, qui répondent au "goût" du public. M. Baghali a présenté, lors d'une cérémonie à l'hôtel El Aurassi, la grille des programmes de la Télévision algérienne pour le mois sacré du Ramadan 1446 (hégirien) sous le slogan "Ramadhan nous rassemble", en présence du Conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, aux côtés de responsables de médias nationaux, d'établissements publics économiques et de partenaires de la télévision algérienne. Le DG de la Télévision algérienne a souligné, dans son allocution, que "la télévision algérienne avec ses différentes chaînes continue de "créer la différence" et que ce média

public, écran de tous les Algériens, est "le meilleur et le plus proche de l'individu et de la famille algérienne", notamment durant le mois sacré, en harmonie avec le goût de ses téléspectateurs. Il a relevé, à ce propos, que les différents programmes et émissions prévus pour le mois de Ramadhan, se caractérisent par "la diversité, la richesse et la légèreté", en rappelant "l'engagement de la télévision algérienne qui continuera d'être soucieuse, dans ce qu'elle présente et en harmonie avec le goût du public, tout en respectant les valeurs et les hautes références de la société algérienne". Le contenu proposé par la télévision algérienne à travers ses neuf chaînes, "répand l'espoir, n'offense pas la pudeur et les bonnes mœurs, et bannit la violence ..", a précisé M. Baghali. Il a salué, d'autre part, les réalisations de la Télévision algérienne qui a, dit-il, "produit pour la première fois des feuilletons en Tamazight, déclinés dans ses différentes variantes (kabyyle, chaoui, mozabite et chenoui), qui s'ajoutent aux autres productions réalisées en langue arabe. La grille comprend des feuilletons, émis-

sions de variétés, programmes artistiques, religieux et de divertissement, caméras cachées, concours, en plus des programmes de cuisine, mettant en valeur les traditions culinaires algériennes. Parmi ces œuvres produites par la Direction de la production des programmes de la Télévision Algérienne, figurent le feuilleton dramatique "El firaq" (La séparation), de Youssef Mahsas, qui traite de la trahison entre amis, et "Il-lane n' temeddurt" (Les tours de la vie), également un feuilleton dramatique en Tamazight (Chaoui), en plus d'un autre feuilleton réalisé en variante mozabite. La télévision publique propose également d'autres productions notamment le feuilleton syrien "Mal El qaban", qui traite des relations entre pères et fils et des ambitions des jeunes, "Family 007", "Yelha l'khir" et "Rass el kheit". Au programme de cette grille, des sitcoms seront également proposés aux téléspectateurs, notamment "Dari sakenha jin", traitant de la vie d'une personne souffrant de trouble psychologique, et "Fiha oua aliha", une comédie sur la vie conjugale et les disputes futiles qui conduisent à la rupture.

Direction régionale des douanes de Tlemcen

## Saisie de plus de 166 kg de cocaïne et 100.000 comprimés de psychotropes en 2024

Les services de la Direction régionale des douanes de Tlemcen ont saisi 166,574 kilos de cocaïne, 49,650 kilos de kif traité, ainsi que 101.308 comprimés de psychotropes, durant l'année 2024, a indiqué, dimanche, cette instance, à l'occasion des cérémonies marquant la Journée mondiale des douanes, célébrée le 26 janvier. Au cours de la même période, ces services ont traité 156 opérations liées à la contrebande sous toutes ses formes, ainsi qu'au commerce illégal, avec l'arrestation de 190 personnes, dont 32 opérations spécifiquement liées au trafic de drogues et de psychotropes, permettant ainsi la saisie de ces quantités de substances et l'interpellation de 52 individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, selon la même source. Par ailleurs, les mêmes services ont intercepté 609 paquets de cigarettes, 103.638 unités de tabac, 18.944 unités de boissons alcoolisées, ainsi que des sommes en devises étrangères, à savoir 16.440 euros, 33.000 francs suisses et 100 gr d'or, saisis par l'équipe de contrôle des voyageurs au port de Gha-zaouet et à l'aéroport de Tlemcen Messali-Hadj. D'autres marchandises, telles que des produits alimentaires, des téléphones mobiles et des vêtements, un fusil de chasse maritime, des télescopes usagés, caméras de surveillance et autres radios avec chargeur, ont également été saisies, indique-t-on. La valeur totale des saisies a été estimée à 2.908.842.306 dinars, tandis que l'amende financière encourue a été évaluée à 9.059.232.517 dinars, se-

lon le même bilan. Le Directeur régional des douanes de Tlemcen, le contrôleur général Ladjilet Nawfel, a souligné lors de cette cérémonie tenue au quartier des douanes Abdelmoumen-Benali à Tlemcen, en présence des autorités locales, que ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts soutenus pour lutter contre tous les types de contrebande, la criminalité organisée, le commerce illégal, l'exploitation des ressources logistiques, ainsi qu'à la vigilance et la coordination continue avec les forces de sécurité, notamment avec l'Armée nationale populaire, dans le but de protéger l'économie nationale et de préserver la santé et la sécurité des citoyens. Les festivités de la Journée mondiale des douanes ont également vu la présentation d'un expo-

sé sur le démontage et le montage des armes, des démonstrations des équipes sportives des douanes, la projection d'une vidéo sur les réalisations des douanes algériennes et leur nouveau système informatique, ainsi que des cérémonies de remise de distinctions à certains douaniers retraités, des équipes sportives des douanes, ainsi qu'à la famille du journaliste défunt Ahmed Boudmidi. Un accord de coopération a également été signé entre la direction régionale des douanes de Tlemcen et le centre universitaire de Maghnia pour l'échange d'expertises, l'organisation de journées d'étude et de rencontres, ainsi que des visites destinées aux étudiants du centre pour découvrir les missions des douanes algériennes.

Solidarité

## Le CREA offre des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas

Le Conseil du renouveau économique algérien a lancé son opération "vision adaptée" offrant des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué. "Les anomalies visuelles sont souvent une entrave à la réussite scolaire. Pour remédier à cette situation auprès de 1000 élèves scolarisés du primaire au lycée et issus de familles en difficulté, le CREA lance son opération +vision adaptée+ dans le cadre de ses actions de solidarité", a-t-il indiqué. En partenariat avec les entreprises membres du CREA et les associations locales, le CREA organise dans ce cadre "une mini caravane dans les wilayas. La Société SINAL d'Oran met à disposition son équipe technique qui se déplace dans les wilayas pour proposer aux enfants de faire leur propre choix de monture de lunettes qui sont offertes", précise la même source. Les associations locales sont en charge d'identifier les enfants issus des familles en difficulté, note le communiqué qui précise également que les entreprises locales prennent en charge les visites médicales chez les ophtalmologues en cas de besoin. Le lancement de l'opération a eu lieu dans la wilaya de Tlemcen le 14 janvier 2025, rappelle le communiqué, qui ajoute que l'opération se poursuit dans la wilaya de Djelfa le 28 janvier, puis la wilaya de Touggourt le 29 janvier et la wilaya de Ghardaïa le 30 janvier.

Psychotropes

## Saisie de plus de 5.000 comprimés à Annaba

Les éléments de la brigade recherche et d'intervention de la sûreté de la wilaya d'Annaba ont saisi 5.265 comprimés psychotropes et arrêté une personne suspecte, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de cette sûreté. Le communiqué a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à l'activité de la personne suspectée qui exploitait une motocyclette pour écouler des psychotropes parmi les jeunes. Au terme des procédures légales nécessaires, le suspect âgé de 45 ans a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar pour «l'importation d'une marchandise étrangère par contrebande et possession, stockage, transport et mise en vente de psychotropes d'une manière illégale», a-t-on indiqué.

Mostaganem

## Mort de deux pêcheurs au large de la mer

Deux pêcheurs ont trouvé la mort noyés suite au naufrage de leur embarcation de pêche au large de la côte est de la wilaya de Mostaganem, a indiqué, dimanche, la direction de la Protection civile de la wilaya. Selon la même source, les équipes de secours de l'unité secondaire de la Protection civile de Sidi Lakhdar sont intervenues aux environs de 11 heures du matin sur la plage «Marsa», dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (37 km à l'est de Mostaganem), pour repêcher les corps des deux victimes. Agées de 50 et 60 ans, les deux victimes exerçaient la profession de pêcheurs et ont perdu la vie après que l'embarcation à moteur sur laquelle ils se trouvaient ait coulé en mer, précise la même source.

Ouargla

## Un tragique accident de la route fait 03 morts

Un tragique accident de la route survenu ce dimanche dans la commune de Rouissat, dans la wilaya d'Ouargla, a fait 3 morts selon les informations fournies par les services de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit sur la route de contournement sud, où un véhicule utilitaire a dérapé avant de se renverser, entraînant la mort immédiate de trois de ses passagers, âgés de 40 à 60 ans, a déclaré le capitaine Ahmed Louazne, responsable de la communication à la direction de la Protection civile. Les équipes de la Protection civile ont rapidement intervenu pour transporter les corps des victimes vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) « Mohamed Boudiaf » situé dans le chef-lieu de la wilaya. Par ailleurs, la gendarmerie nationale a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances précises de cet accident.

ONPO

## Réunion de coordination en vue d'une prise en charge optimale des hadjis

Le Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braik a tenu, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres centraux de l'Office ayant porté sur plusieurs axes importants relatifs à l'organisation du Hadj, a indiqué un communiqué de cet organe. Tenue au siège de l'ONPO, cette première réunion a porté sur la mise en place d'une approche unifiée pour la nouvelle étape en terme de management, la gestion, la communication interne et les relations avec les différents partenaires, le renforcement de la coordination entre les différentes structures administratives en vue de davantage de complémentarité et de cohésion, l'examen des priorités et défis communs, et l'élaboration d'un plan d'action préliminaire pour un programme d'action conjoint à court terme, lit-t-on dans le communiqué.





REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AADL Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement  
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais - ALGER  
N° Identification fiscale : 000016001405697  
A. A. D. L.

**PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE  
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT  
(MAITRISE D'ŒUVRE)**

**ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉALISATION DES 1600/3028 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION PÔLE DE L'EXCELLENCE COMMUNE DE MAZAGRAN - WILAYA DE MOSTAGANEM.**  
AADL 03 TRANCHE 185 000 LOGEMENTS  
ZONE 01  
N° 23 / 25 / -AADL-ORAN

En application aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale D'ORAN lance un Concours National d'Architecture restreint (Maîtrise d'œuvre) pour Etude et suivi de la réalisation des 1600/3028 logements Location- Vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les Travaux de Viabilisation, pôle de l'excellence commune de Mazagran - wilaya de Mostaganem.

Le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre), s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études nationaux inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

**A. Capacité professionnelle :**

**1 ) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

**a. Capacités professionnelles**

Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

**- Capacité financière :**

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 65 000 000,00 DA/TTC. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts, déposés auprès des services compétents.

**- Capacités techniques :**

**- Références professionnelles :**

Ayant déjà conçu une Étude et Suivi, durant les 10 dernières années de 2015 à 2024 :

- la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) des 1500 logements ou plus en un seul tenant y compris VRD, ou un cumul de 2000 logements en prenant en considération 500 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2015-2024) contenant :

- L'intitulé du projet.
- Le montant du projet.
- Date de réception provisoire.

Délivrées par : des maîtres d'ouvrage publics.

**- Moyens humains :**

- Il s'agit de :
  - Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
  - Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

Justifiés par des CV, les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail.

**- Moyens matériels :**

Disposant des moyens matériels suivants :

- Un (01) véhicule automobile ;
- Deux (02) micro-ordinateurs ;
- Deux (02) imprimantes ;

Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances pour le matériel roulant procès-verbal de constat d'un huissier de justice datant de Six (06) mois au minimum avant la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

**2 ) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges ; mais chaque membre doit présenter un agrément valide. Le groupement doit être impérativement solidaire.

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement. Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

Le cahier des charges du concours sera retiré contre le paiement de la somme de Trente Mille Dinars (30.000 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la banque CPA : N°004 00416401002754607, par ordre de versement délivré à :

AADL de l'Agence Régionale d'Oran  
sis à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir , Oran.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentanément, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraire dans la convention de groupement. Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) pour l'étude et suivi sont invités à remettre le dossier de candidature inséré dans une enveloppe cachetée, qui comprend :

- 1- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 2- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 4- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
- 5- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus :

**A Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale  
AADL Oran  
« Concours National d'Architecture Restreint  
N°.....  
Maîtrise d'œuvre de  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture  
des plis et d'évaluation des offres »**

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction de l'Agence Régionale AADL d'ORAN  
Le Secrétariat Régional 6ème étage  
Sis au BLOC N° 23 cite 1377 logts -USTO - BIR EL DJIR -ORAN

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication du concours, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes :

- **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

**N.B :** Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse ou BOMOP à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication Dans la presse ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le dixième jour (10) au plus tard à 12h00, à compter à partir de la 1ère parution dans la presse écrite ou BOMOP.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidature intervient à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférent, à 13 h00.

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des dossiers de candidature, préalablement informés dans l'avis du concours national.

La durée de validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le Directeur Régional de l'AADL Oran

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA  
N° Identification Fiscale 099829066206233

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 17/2025**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le Projet de Cahier des Charges Portant la Réalisation des 20/1000 Logements publics Locatifs à RAS AIN AMIROUCHE avec VRD programme année 2024 En lot unique.

**ELIGIBILITE DES CONDIDATS ET GROUPEMENT**

- En application des dispositions des articles 43 et 44 de la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- En application des dispositions des articles 53 à 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
- En application des dispositions de l'article de l'article N°51 de la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Sont exclus, de la participation au présent appel d'offres les opérateurs économique visé à l'article 75,93 et 94 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public. et l'arrêté du ministre des finances du 19/12/2016 fixant les modalités d'exclusion de la participation aux marchés publics
- En application du décret exécutif N°14-139 du 20/04/2014 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N°23-358 du 17/10/2023.

-En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination. Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises et groupement d'entreprise publiques et privées physiques ou morales, de droit algérien, remplissant les conditions d'éligibilité suivantes peuvent soumissionner :

**✓ Capacité professionnelles :**

Les entreprises ou groupement d'entreprises disposant de la catégorie I ou plus : activités principales ou secondaires (bâtiment)

Peuvent soumissionner et cela, en application de l'article 43 de la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le dossier de l'avis de consultation sera retiré contre un paiement de deux milles dinars algériens 2000,00 DA, auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et De Gestion Immobilière De La Wilaya De Mascara Sis à la cité des 44 logements rue Sidi Kada Belmokhtar -zone 08-Mascara,

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (Instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une 1<sup>ère</sup> enveloppe pour le dossier de candidature : avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - instructions aux soumissionnaires.
- Une 2<sup>ème</sup> enveloppe pour « l'offre technique » : avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une 3<sup>ème</sup> enveloppe pour « l'offre financière » : avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION  
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA  
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION  
DES OFFRES »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° :17/2025**

Projet de Cahier des Charges Portant la réalisation en TCE avec VRD des 20/1000 Logements publics Locatifs à RAS AIN AMIROUCHE programme année 2024.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour avant 13 heure, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Avant-projet de loi organique sur les associations

## Benbraham à Oran : «La nouvelle loi réorganise la société civile»

Par B. Habib

«Les peuples qui ne dialoguent pas se choquent» a affirmé lundi à Oran le président de l'observatoire national de la société civile (ONSC) Noureddine Benbraham nommé à ce poste en janvier 2023 sur décision du président de la République Abdelmajid Tebboune insistant sur les nouveaux rôles et missions qui attendent la société civile et les associations en Algérie par l'Avant-projet de loi organique relative aux associations après la consommation des deux lois précédentes à savoir la 31-90 des années 90 promulguée sur fond de crise violente et de lutte contre le terrorisme et la 06-12 intervenue dans un contexte politique arabe difficile marqué par le Printemps arabe.

M. Benbraham «Aujourd'hui et après le Hlrak béni, la Constitution de 2020 a donné des prérogatives et de nouvelles missions à la société civile et les mouvements associatifs à travers l'article 153 d'autant plus que cet Avant-projet portant enrichissement de la loi sur les associations s'inscrit dans la dynamique positive que connaît le pays conférant un rôle actif de la société civile et une démocratie par-

tipicative et en consécration des acquis réalisés par la Constitution de 2020». Le président de l'ONSC a, d'emblée, annoncé dans la foulée que l'avant-projet de loi organique sur les associations fait actuellement l'objet de larges concertations au niveau du parlement par une commission. L'avant-projet contiendrait 104 articles dont beaucoup devraient être enrichis. Un délai concourant au 30 janvier est octroyé aux associations pour inscrire leurs propositions et obstacles rencontrés sur le terrain à travers la plateforme numérique de l'Observatoire de la société civile. D'autres aspects non moins importants développés par M. Benbraham tels le rôle des récépissés provisoire de créations des associations, le problème des locaux et des subventions allouées aux associations les agréments mais aussi l'adhésion des associations algériennes agréées aux organisations étrangères en mettant l'accent sur la numérisation et son impact sur les actions des associations. Le président de l'observatoire a tenu à souligner que «la société civile est un pilier des projets de code communal et de wilaya» et que des concertations actuelles, lancées au niveau national, ne

sont pas simplement une collecte d'opinions mais un véritable exercice de démocratie participative. Il a expliqué que l'ONSC a mis en place une plateforme numérique pour recevoir les propositions et remarques des acteurs de la société civile. En parallèle, des consultations en présentiel sont organisées, et 56 wilayas ont déjà participé à ces échanges. Il y a plusieurs articles de la Constitution de 2020 qui font référence à la société civile et aux associations. Le président de l'ONSC a, par ailleurs, annoncé que de prochaines sessions de formation seront organisées sur la gestion des deniers par les associations dans le cadre de la lutte, le financement du terrorisme et le blanchiment. Benbraham est revenu à la charge ajoutant qu'il s'agit d'une loi sur les associations qui n'est pas orpheline» et qui a trait aux acquis de la Constitution sur la paix et la sécurité, la mémoire, les moudjahidine et chouhada et l'appartenance. Pour sa part, le wali d'Oran qui a assisté à la rencontre, a indiqué que la société civile est la mieux placée et habilitée pour faire face aux déstabilisation des enfants faisant allusion à la dernière contestation qu'a connu le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran.

Une dotation de 1,4 milliard sur budget de l'Etat

## Trois ambulances pour la polyclinique de Boufatis et les Pôles AADL d'Ain Beida et de Misserghine

Par B. Habib

Le portefeuille du secteur de la santé de la wilaya d'Oran vient de se doter de trois (3) nouvelles ambulances médicalisées de catégorie 1, réceptionnées officiellement ce dimanche, en présence du directeur de la Santé et de la Population (DSP) et des responsables locaux de la Polyclinique de Boufatis (Daïra d'Oued Tlélat) et des deux établissements de santé des Pôles urbains AADL de Misserghine et d'Ain Beida (Daïra de Sénia), dans le cadre d'une opération planifiée, inscrite à l'indicatif du secteur de la santé sur budget de l'Etat, au titre de l'année 2024. Un avis d'appel d'offre national avait, rappelons-le, été lancé en 2024 pour l'acquisition de 03

ambulances au profit des EHS «Hadjia Atika», les «Pins» et «Benyahia Zohra» en lot unique, selon les indications fournies par la Direction de la planification et du suivi budgétaire DPSB. Cette opération vise, selon le directeur de la Santé, M. Bentouaf, à renforcer les services des soins d'urgence pour les malades nécessitant une hospitalisation, sans avoir à attendre les transferts de malades vers les établissements hospitaliers. Une initiative qui a pu voir le jour après la conjugaison et l'étroite collaboration entre la Direction de la santé et la DPSB sur les orientations du wali d'Oran, Samir Chibani. Le montant de la dotation financière, réservée à l'acquisition des trois ambulances en question, s'élève à 14 millions de dinars, selon des sour-

ces concordantes. Les trois sites dont deux sont des Pôles urbains d'habitat dense en population et où sont implantés, ce qui est désormais appelé communément «Points de Garde», avaient en effet, durant longtemps, éprouvé le besoin d'être renforcés, en matière de service de soins d'urgence médicalisés pour une meilleure prise en charge de malades notamment hospitalisés. Deux ambulances de même type avaient été réceptionnées début 2024 par des établissements de santé d'Oran. Ce n'est pas tout puisque le portefeuille de la santé de la deuxième capitale du pays a placé la barre très haut, en planifiant une commande de 20 ambulances pour les malades d'une manière générale pour l'année 2025.

Foncier agricole

## La régularisation des dossiers en suspens progresse à un rythme accéléré

L'opération de régularisation des dossiers en suspens du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat à Oran, progresse à un rythme accéléré, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Office national des terres agricoles de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, relative à la régularisation du foncier agricole avant la fin de l'année 2025, ainsi qu'en application des directives du Directeur général de l'ONTA et des instructions du wali d'Oran, à travers les différents dispositifs juridiques établis par l'Etat, a précisé la Directrice de l'ONTA. Dans ce cadre, 5.968 contrats de concession ont été éta-

blis dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession, conformément à la loi 10/03 qui définit les conditions d'exploitation des terres agricoles appartenant au domaine privé de l'Etat sous le régime de concession. Par ailleurs, 430 dossiers concernant la régularisation du transfert du droit de concession au nom des héritiers ont été traités, le contrat étant établi dans un délai de deux à trois jours par les services de la direction des Domaines, a-t-elle ajouté. De plus, 68 contrats de concession ont été transférés aux ayants-droit dans le cadre des dossiers de concession aux héritiers, lorsque l'investisseur initial est dans l'incapacité de poursuivre son activité ou a atteint

l'âge de la retraite. En outre, 500 dossiers relatifs aux contrats de partenariat entre les bénéficiaires de concession financièrement défaillants et de nouveaux investisseurs ont été régularisés. 03 fermes-pilotes d'une superficie totale de 1.670h, restructurées en unités de production et gérées par l'Office, ont également été régularisées, indique-t-on de même source. Concernant les exploitants ne disposant pas de titres, au nombre de 495 répartis à travers 26 communes d'Oran, l'opération est supervisée par la direction locale des Services agricoles, a signalé Mme Bouras, relevant que plusieurs sorties et réunions ont été programmées pour traiter ces dossiers.

Coopération et investissement

## Le wali d'Oran rencontre des hommes d'affaires turcs



Le wali d'Oran a rencontré avant hier, au siège de la wilaya, des hommes d'affaires et des investisseurs turcs, sous la supervision du Consul général accrédité auprès de l'ambassade de Turquie à Oran, Hassan Solak. Cette rencontre a permis d'échanger des points de vue et d'aborder la situation actuelle et les perspectives d'investissement dans la wilaya. Le wali a souligné que cette rencontre exprime la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant l'Algérie et la Turquie, en particulier le désir commun de renforcer les liens de coopération dans tous les domaines. Le wali a souligné que cette rencontre reflète la volonté sincère d'explorer de nouvelles perspectives de coopération économique et commerciale, de renforcer les ponts de partenariat et de consolider les relations bilatérales entre les deux pays. Le wali a estimé que de telles rencontres constituent une précieuse opportunité d'échanger des idées et des expertises, de bâtir des partenariats stratégiques favorisant une croissance et une prospérité partagées, et de renforcer les échanges commerciaux et les investissements, il a également affirmé que la wilaya dispose d'un potentiel économique prometteur et d'opportunités d'investissement riches dans divers secteurs, étant un pôle économique, industriel, commercial, et également une wilaya touristique et agricole, entre autres domaines vitaux. Le Chef de l'Exécutif a exprimé sa volonté d'apporter le soutien et les facilités administratives nécessaires à tout investisseur souhaitant contribuer au développement de cette wilaya, conclure un partenariat bilatéral entre les deux pays et garantir un environnement d'investissement sûr, stable et créateur d'emplois. M. Chibani a affirmé que la wilaya d'Oran restera toujours ouverte et prête à fournir toutes les facilités et le soutien nécessaires à la réussite des projets d'investissement, contribuant ainsi à la réalisation d'intérêts communs. De son côté, le consul général de Turquie à Oran a salué cette rencontre et a souligné l'intérêt des hommes d'affaires turcs pour l'investissement, exprimant sa volonté de renforcer les relations bilatérales et la coopération économique entre les deux pays. La rencontre a été marquée par un échange fructueux entre les hommes d'affaires et les directeurs de l'exécutif sur les différents secteurs clés offrant des opportunités d'investissement prometteuses, notamment l'industrie, l'agriculture et la construction.

Du 29 janvier au 1 février à Oran

## 6ème édition du Salon «Chocaf»

La sixième édition du Salon international du chocolat et du café "Chocaf" se déroulera du 29 janvier au 1er février prochain au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, ont indiqué les organisateurs. Environ 70 exposants venus d'Algérie et de pays étrangers tels que l'Egypte, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie et le Cameroun sont attendus à cet événement, offrant ainsi aux visiteurs et investisseurs l'occasion de découvrir les dernières technologies et innovations dans les domaines du chocolat et du café, selon un communiqué de la société organisatrice de l'événement. La même source a souligné que "cet événement est l'une des principales manifestations économiques qui réunit les entreprises, fabricants, artisans et investisseurs algériens et étrangers dans les secteurs du chocolat et du café".

## Formation professionnelle à El-Bayadh 47 nouvelles spécialités pour la session de février 2025



La direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El Bayadh a ouvert 47 nouvelles spécialités pour la rentrée professionnelle de la session de février prochain, a indiqué, jeudi, le directeur du secteur, Abderezzak Goudjil. Le même responsable a précisé à l'APS que ces spécialités s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour élargir les opportunités de formation et d'emploi pour les jeunes, ainsi que pour répondre aux besoins et exigences du marché local du travail. Parmi ces spécialités figurent l'irrigation agricole, le contrôle qualité, les industries agroalimentaires, la mécanique de réparation des systèmes de pression pneumatique et hydraulique, la conduite et l'entretien des machines agricoles, ainsi que l'entretien des jardins et parcs, ainsi que d'autres spécialités pour cette session, qui commencera le 23 février prochain, portant le nombre total des spécialités à plus de 100 dans la wilaya. En prévision de la session professionnelle à venir, plus de 5.100 places pédagogiques ont été mises à disposition, dont 750 dans la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh. Le nombre total de ces places est réparti sur les différents niveaux et types de formation offerts par le secteur, dont plus de 1.400 places pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, 950 places pour la formation en présentiel et plus de 640 places pour la formation par apprentissage. Les inscriptions pour cette session se déroulent du 12 janvier au 17 février prochain via la plateforme numérique «Mihnati», sachant que plus de 600 personnes se sont déjà inscrites jusqu'à présent. D'autre part, le secteur a lancé des campagnes de sensibilisation et des journées portes ouvertes dans les différents établissements de formation et à travers la radio locale pour informer les jeunes des opportunités de formation disponibles. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El Bayadh dispose de 26 établissements de formation, dont dix centres et deux instituts nationaux spécialisés, 14 annexes et plusieurs antennes dans les zones rurales. Le nombre de stagiaires formés dans ces établissements dépasse les 10.000, et plus de 1.700 stagiaires devront obtenir leur diplôme, en février prochain, selon la même source.

## 68ème anniversaire de la grève des huit jours Bechar accueillera mardi les festivités nationales

La wilaya de Bechar accueillera mardi prochain les festivités nationales de commémoration du 68ème anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957), qui donneront lieu à diverses manifestations et activités, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Le programme de la commémoration prévoit, en plus d'une cérémonie de levée des couleurs et la lecture de la Fatiha du Coran à la mémoire des Chouhada, la dénomination de la polyclinique de la cité des "1.500 logements AADL", au chef-lieu de wilaya, au nom du Chahid Fernand Yveton, guillotiné le 11 février 1957, pour son combat pour une Algérie indépendante. Il est projeté également l'inauguration d'une importante exposition historique dédiée aux différentes phases de cette grève et de la lutte du peuple algérien pour son indépendance du joug colonial français. La commémoration du 68ème anniversaire de la grève des huit jours, qui reste un événement ancré dans l'histoire de l'Algérie, verra, en plus de l'organisation de conférences sur la portée économique de cette action de lutte politique du peuple algérien, la signature d'une convention de partenariat entre le secteur des Moudjahidine et Ayants-droits et l'Union locale des artisans et commerçants algériens. Diverses autres manifestations à caractère culturel et sportif sont prévues dans différentes collectivités de la wilaya de Bechar, selon le programme des festivités.

## Distribution de logements sociaux à Télagh (Sidi Bel Abbès) Une lueur d'espoir dans un contexte de forte demande

Par Mohamed Nouar

Située au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, la commune de Télagh a été le théâtre d'une cérémonie de remise de clés pour 150 logements sociaux locatifs. Cet événement, bien que porteur d'espoir pour les familles bénéficiaires, met en lumière la problématique persistante du logement social face à une demande exponentielle. Dimanche matin, les autorités locales, en présence de représentants de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Sidi Bel Abbès, ont procédé à la distribution des clés. L'atmosphère, empreinte de joie et de soulagement, contrastait avec la longue attente qu'ont endurée les nou-

veaux locataires. La transparence du processus d'attribution a été soulignée, avec l'affichage de la liste définitive des bénéficiaires suite à l'étude des recours par la commission de wilaya et la vérification des dossiers. Un tirage au sort, supervisé par les forces de sécurité, a déterminé l'étage et le numéro de chaque appartement, garantissant une équité formelle. L'OPGI a par la suite convoqué les nouveaux locataires pour les modalités de paiement de l'apport initial et les a informés de la mise en place d'une plateforme électronique du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour le règlement des loyers mensuels, une initiative visant à simplifier les démarches administratives. L'information relative au rac-

cordement des logements aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de gaz de ville, fournie par le représentant de l'OPGI est un élément important qui témoigne de la volonté de fournir des habitations dotées des commodités essentielles. Cependant, les chiffres avancés par les services de la wilaya dressent un tableau préoccupant à savoir 70 106 demandes de logements sociaux locatifs ont été recensées jusqu'à la fin de l'année 2024, face à un quota de seulement 3 000 logements sociaux locatifs lancés fin 2023, auxquels s'ajoutent 600 logements en cours d'achèvement. La distribution de ces 150 logements à Télagh, bien que positive en soi, ne constitue qu'une réponse partielle à une demande croissante.

## Tlemcen

### Célébration de la Journée mondiale des douanes

Par AMMAMI Mohamed

Le wali de Tlemcen, Youssef Bechlaoui, accompagné du P/APW, a supervisé les festivités de la journée mondiale des douanes, célébrée chaque année le 26 janvier. L'événement s'est déroulé dans la salle de conférences du quartier douanier Abdelmoumen Benali à Tlemcen, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le directeur régional des douanes, les membres du comité de sécurité, le procureur général près la cour de Tlemcen, les députés des deux chambres, le recteur de l'université de Tlemcen, le délégué local du médiateur de la république, les cadres de la wilaya, ainsi que les officiers et agents des douanes et les médias. La célébration de cette journée vise à mettre en avant le rôle essentiel des douanes dans le maintien de la sécurité et de la prospérité économique. Les participants ont eu l'occasion d'assister à des présentations et des discussions sur les réalisations et les défis actuels des douanes, ainsi que sur les stratégies futures pour améliorer leurs services. Cette journée est également une opportunité de renforcer la coopéra-



tion entre les différentes parties prenantes et de promouvoir une meilleure compréhension des rôles et responsabilités des douanes dans la société. Par ailleurs les services de la Direction du commerce et de la promotion des exportations ont effectué une série d'inspections visant à contrôler et inspecter la qualité de l'huile d'olive à Sabra, aboutissant à la saisie d'une quantité non confor-

me en termes d'étiquetage, à évaluer sur le terrain le rythme de production et de distribution du lait subventionné à la laiterie "la maison du lait", à poursuivre les enquêtes sur la commercialisation et la vente de boissons énergétiques dans les cafés et les épiceries, et finalement à superviser les magasins d'alimentation générale dans la commune de Remchi.

## Relizane

### Plus de 45 millions de DA pour l'amélioration de l'AEP

Une enveloppe financière de l'ordre de plus de 45 millions de dinars été consacrée à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Matmor (wilaya de Relizane), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'hydraulique de la wilaya, Nabil Bagoura. M. Bagoura a déclaré à l'APS que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel de développement de l'année 2024, vise à renforcer et à améliorer l'approvisionnement en eau potable pour plus de 5.100 habitants de la commune de Matmor. Le projet comprend la réalisation de quatre réservoirs d'eau d'une capacité totale estimée à 2.000 mètres cubes (500 m<sup>3</sup> par réservoir), en plus des canalisations de refoulement et de distribution. Selon ce responsable, le taux d'avancement des travaux dépasse les 60 % et leur achèvement est prévu pour le début du deuxième semes-

tre de cette année. Une fois achevé, ce projet permettra d'assurer un approvisionnement suffisant en eau potable pour les quartiers de la commune de Matmor, en particulier pour les logements situés dans les étages supérieurs des immeubles, tout en réduisant les perturbations dans la distribution et en renforçant les capacités de stockage, a souligné à l'APS le responsable du service de l'eau potable à la direction, Mustapha Koubi. Les services de la direction de l'hydraulique ont également appelé les citoyens à adopter une gestion rationnelle de l'eau et à préserver cette ressource vitale, en particulier durant l'été, lorsque la demande augmente. Il convient de noter que l'entreprise « Algérienne des Eaux » (ADE) de Relizane produit plus de 132.000 mètres cubes d'eau potable pour plus de 156.000 habitants répartis sur plusieurs communes de la wilaya.



Ain Defla

## Près de 6,3 milliards DA consacrés au plan sectoriel de développement 2025

Une enveloppe de près de 6,3 milliards DA a été accordée à la wilaya d'Ain Defla au titre du programme 2025 en vue de concrétiser les projets inscrits dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la programmation et du suivi budgétaire. Une autorisation de programme estimée à près de 6,3 milliards DA a été accordée à la wilaya pour assurer le financement de 101 opérations inscrites dans le cadre du PSD prévu pour l'année 2025, a indiqué à l'APS la directrice de la programmation et du suivi budgétaire, Nadia Hammachine.

La même responsable a ajouté que le crédit de paiement dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de ce plan de développement est estimé à 1,2 milliards DA, qui permettra l'entame des projets relevant de différents secteurs d'activité. Les secteurs bénéficiaires des projets sont, entre autres, l'éducation nationale, les ressources en eau, les travaux publics, la santé, la jeunesse et les sports, la culture et les arts et le secteur forestier, a-t-elle souligné. Pour le secteur des ressources en eau, il est prévu des opérations de réalisation et d'équipement des forages à travers le territoire de la wilaya pour un montant de 500 millions DA, outre la réalisation de trois réservoirs d'eau pour 130 millions DA, a-t-elle indiqué. Mme



Hammachine a fait savoir que le programme prévoit également un projet de réalisation d'une partie du canal d'oued El Maleh en vue de protéger des inondations le nouveau pôle universitaire de 6000 places à Khemis Miliana. Plusieurs opérations relevant du secteur de l'urbanisme ont été aussi inscrites, notamment des travaux d'amélioration urbaine des nouvelles cités et un projet de révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les plans d'occupation des sols (POS) pour près de 530 millions DA, a-t-elle ajouté. Le même programme prévoit

également la réalisation de trois établissements scolaires, dont une école primaire et un CEM à la cité AADL à El Abadia et un groupe scolaire à la cité 1250 logements AADL de Khemis Miliana. D'importantes autres opérations ont été inscrites à l'instar des travaux de protection du site archéologique «Oppidum Novum» et l'aménagement des cimetières des Chouhada à travers la wilaya, a souligné M. Hammachine, notant que l'enveloppe en question prend en charge des projets de réhabilitation et d'aménagement dans différents secteurs.

Ouargla

## 130 millions DA pour la réhabilitation et l'équipement de la Maison de la culture

Une enveloppe de 130 millions dinars a été dégagee pour la réalisation d'opérations de réhabilitation et d'équipement de la Maison de la culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, a-t-on appris jeudi de la Direction locale de la culture et des arts. Ces opérations portent sur la restauration du cadre bâti administratif, des salles de spectacles et d'expositions, de la salle de conférences et d'autres espaces dédiés aux activités culturelles et artistiques, a précisé la Directrice du secteur, Fatima Bekkara. La réhabilitation de la salle de lecture de la bibliothèque, le club d'enfants, les ateliers pédagogiques et artistiques, de photographie, de théâtre, de musique, de dessins et de l'Internet, font partie de ce projet visant à refaire peau neuve à cette établissement culturel. Mme Bekkara a fait état du lancement prochain des appels d'offres pour ces opérations, première du genre accordée à cette structure de grande importance pour la dynamisation de l'activité culturelle dans la région. Une autre opération de restauration des parties intérieures et des façades sera lancée, après finalisation des procédures administratives, au niveau du musée saharien d'Ouargla, par souci de préserver ce site historique et archéologiques.

Oum El Bouaghi

## Le rôle des médias et des jeunes dans le soutien du développement souligné

Les participants aux assises médiatiques spécialisées de la jeunesse, initiées par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont porté l'accent dimanche à Oum El Bouaghi sur le rôle des médias locaux et l'implication des jeunes dans l'appui au développement. Dans son intervention à l'ouverture de la rencontre tenue à la maison de la culture Nouar Boubaker en présence d'universitaires et spécialisés en communication et d'étudiants de l'université Larbi-Ben M'hidi, le président de la commission de l'information et de la communication au CSJ, Tahar Ahad, a considéré que "les jeunes producteurs de contenu et créateurs de pages et sites électroniques ont un rôle majeur dans la consolidation du développement local". Après avoir souligné l'importance des médias locaux dans le soutien au développement local et la couverture des points les plus enclavés, M. Ahad a appelé à soutenir l'implication des jeunes dans la dynamique médiatique en leur permettant, notamment d'exprimer leurs idées et opinions. Il a également relevé que l'objectif de ces assises est de "rencontrer les jeunes intéressés par la communication et écouter leurs préoccupations", tout en se focalisant sur les défis liés à "la crédibilité et la fiabilité de la source d'information". Pour sa part, Amina Alleg, enseignante au département des sciences humaines de l'université Larbi-Ben M'hidi, a évoqué les médias sociaux et la place qu'ils occupent dans la vie d'aujourd'hui, notamment des jeunes, appelant ces derniers à investir les réseaux sociaux et l'action communicationnelle avec conscience et d'une manière positive. Des étudiants en communication de cette même université et des participants ont soulevé à l'occasion des questions liées à la formation pratique en communication et communication institutionnelle, à l'ouverture de tribunes médiatiques pour leur expression et à la création d'emploi dans ce secteur. Des ateliers sur les médias électroniques locaux et la communication institutionnelle ont été organisés en marge de ces assises au terme desquelles il a été recommandé d'impliquer les jeunes dans les médias, de soutenir le développement local en moyen technologiques modernes et interactifs et la mise en place de nouveaux mécanismes pour la coopération entre l'université et les entreprises médiatiques dans le domaine de la formation.

Protection civile de Biskra

## Manœuvre simulant des inondations à Seriana dans la commune de Sidi Okba

La direction de la Protection civile de la wilaya de Biskra en coordination avec le secteur opérationnel de la wilaya a organisé dimanche une manœuvre simulant des inondations survenues dans la région de Seriana relevant de la commune de Sidi Okba dans le cadre de la mise en œuvre du plan des secours 2025. L'exercice s'est déroulé en présence du wali, Lakhdar Sedas, du commandant du secteur opérationnel, le colonel Rabah Lakrichi, et la participation d'équipes des directions exécutives dont celles de la santé, des travaux publics, du logement, de l'énergie, des forêts, des

services de sécurités et des unités de l'armée nationale populaire. Des interventions communes ont été ainsi effectuées dès le signalement de victimes liées à l'inondation pour tester leur réactivité dès l'avènement d'un sinistre, a indiqué à l'APS le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel Abdelmalek Kabachi. Le scénario de l'exercice suppose l'inondation de plusieurs localités et l'effondrement du barrage Foum El Gherza et d'autres constructions nécessitant l'enclenchement du plan ORSEC avec la mobilisation des unités de secours et l'association des autres partenaires pour l'évacuation

des victimes et l'installation de sites temporaires d'hébergement des habitants. Les unités de l'armée nationale populaire du secteur opérationnel de la wilaya ont été également associées aux actions de recherche et d'évacuation des victimes en appui aux équipes des sapeurs-pompiers pour limiter les dégâts. Selon le même scénario, la manœuvre débute après l'inondation de la région de Seriana dans la commune de Sidi Okba (20 km à l'Est de Biskra) et la mobilisation des unités d'intervention pour secourir les habitants et repêcher les personnes noyées au niveau barrage de Foum El Gherza.

Jijel

## 300 millions de DA pour plusieurs projets de développement à Oudjana

La commune d'Oudjana, (28 km au Sud-est de Jijel) vient de bénéficier de l'inscription de plusieurs projets de développement au titre de l'exercice 2025 pour une enveloppe financière de 300 millions DA, a-t-on appris samedi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale, Fouad Askar. Le même élu a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts de développement et d'amélioration des conditions de vie des habitants, l'année en cours verra le lancement de plusieurs projets de prise en charge de nombre de précoc-

cupations des citoyens pour une enveloppe financière de 300 millions DA. Six opérations porteront ainsi sur l'entretien, l'aménagement et le revêtement de chemins communaux au titre des programmes de développement socioéconomiques des communes, a-t-il précisé ajoutant que trois opérations ont été inscrites dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le revêtement de la route de Zaouïa, l'aménagement et le revêtement du stade communal et le raccordement au réseau d'assainisse-

ment des foyers non-encore raccordés. Le président de l'APC a fait état également de l'inscription au titre du programme sectoriel de la direction de l'hydraulique d'une opération de réalisation de deux châteaux d'eau d'une capacité de 1.000 m3 en plus d'un projet confié à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour l'aménagement urbain du centre du chef-lieu de commune. La concrétisation de toutes ces actions permettra de donner un aspect convenable aux divers quartiers de la commune, a-t-on précisé.

## Béni-Ifren et Béni-Zaroual Des tribus berbères conquérantes

Après la «Reconquista» de l'Andalousie de 1492 par les rois catholiques Isabel et Fernando, les Andalous chassés par l'inquisition, ont trouvé refuge à Mostaganem. C'est ainsi que les Beni-Ifren et les Beni-Zeroual, deux tribus berbères islamisées ayant également participé à l'hégémonie de la civilisation arabo-musulmane andalouse. Les Beni Ifren et les Beni Zeroual, deux tribus berbères zénètes d'Afrique du Nord, ont effectivement joué un rôle important dans l'histoire d'Al-Andalus (Espagne musulmane). Ces tribus, réputées pour leur bravoure et leur organisation militaire, ont participé à la conquête de l'Espagne au 8<sup>e</sup> siècle et y ont laissé une empreinte durable. Voici un éclairage sur leur rôle en Al-Andalus: Les Beni Ifren en Espagne, originaires du Maghreb central, étaient connus pour leur force militaire et leur esprit d'indépendance. En Al-Andalus, ils ont participé à la conquête musulmane : Après 711, les Beni Ifren ont fait partie des tribus berbères ayant traversé le détroit de Gibraltar avec les troupes de Tariq ibn Ziyad et de Moussa ibn Noçair. Ils ont joué un rôle clé dans la conquête de nombreux territoires.

**Leur influence politique:** Les Beni Ifren se sont distingués en établissant des alliances et en revendiquant des zones d'autorité dans le sud de l'Espagne. La résistance contre l'hégémonie arabe: Comme de nombreuses tribus berbères, les Beni Ifren ont parfois résisté à l'autorité des Omeyyades de Cordoue, cherchant à défendre leurs propres intérêts et leur autonomie. Les Beni Zeroual en Espagne Les Beni Zeroual, eux aussi issus de la confédération zénète, ont suivi une trajectoire similaire.

**Contributions à la conquête:** Avec d'autres tribus berbères, ils ont été des acteurs majeurs de la prise de territoires en Espagne, notamment dans les régions montagneuses où ils excellaient dans la défense et l'organisation militaire. Etablissement local : Ils se sont installés dans plusieurs régions, apportant avec eux leurs traditions et leur organisation tribale. Leur rôle dans les royaumes berbères d'Al-Andalus Au fil du temps, les Beni Ifren et les Beni Zeroual ont participé à la fondation de royaumes berbères indépendants en Espagne. Parmi leurs accomplissements : Participation à la fondation de taïfas berbères. Après la chute du califat omeyyade en 1031, l'Espagne musulmane s'est fragmentée en petits royaumes appelés taïfas. Les Beni Ifren ont notamment joué un rôle clé dans la fondation de taïfas berbères dans le sud de l'Espagne.

**Alliances avec les Almoravides:** Plus tard, certaines tribus berbères se sont alliées aux Almoravides (et plus tard aux Almohades) pour renforcer leur présence et leur influence en Espagne. Un héritage durable Les Beni Ifren et les Beni Zeroual ont contribué à enrichir la civilisation andalouse par leur expertise militaire : Ils ont aidé à défendre les territoires musulmans contre les forces chrétiennes pendant des siècles. Leur culture et traditions : Ils ont introduit des éléments culturels berbères, visibles dans l'architecture, l'agriculture, et la vie sociale d'Al-Andalus.

**Leur influence linguistique:** Certaines traces du vocabulaire berbère sont encore présentes dans les dialectes espagnols, notamment dans les régions où ces tribus étaient établies. Les Beni Ifren et les Beni Zeroual ont marqué l'histoire d'Al-Andalus non seulement par leur rôle militaire et politique, mais aussi par leur contribution culturelle. Leur parcours en Espagne témoigne de l'importance des Berbères dans la construction et la défense de la civilisation andalouse. Ces populations, en quittant l'Espagne, ont marqué profondément la région de Mostaganem et ses environs, avant que certains groupes ne poursuivent leur migration vers l'intérieur du pays. Voici un éclairage sur leur parcours : Les Beni Ifren et les Beni Zeroual à Mostaganem Origine andalouse. Ces tribus faisaient partie des vagues d'immigrants andalous qui se sont installés en Afrique du Nord après la Reconquista. En raison de leur proximité avec l'Andalousie et de leur rôle historique dans les royaumes musulmans, ils ont contribué à enrichir le patrimoine culturel, architectural et linguistique de Mostaganem.

Med Soltane

## Démocratie participative La désillusion du mouvement associatif inquiète

Par Lotfi Abdelmadjid

Ces dernières années avec les grandes réformes opérées en Algérie on a créé l'observatoire National de la Société civile pour bien des raisons. La plus importante qui devrait se conformer avec la vision des pouvoirs centraux c'est donc la promotion de la démocratie participative dans la dynamique du développement préconisé. Mr Abdelmadjid Tebboune, Président de la République a même déclaré que la société civile est un partenaire actif dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, au service de l'intérêt général". La loi algérienne confirme cette vision. Car dans la constitution révisée en 2020, la participation citoyenne est un impératif qui permet aux collectivités locales de promouvoir la concertation dans la gestion des affaires relative au développement. La loi, la Constitution et l'Observatoire National de la Société Civile sont des instruments qui doivent, en principe, faire bouger les lignes, c'est-à-dire renforcer le rôle de la société civile et mettre en valeur sa contribution au développement national. A Mostaganem et à l'instar des autres wilayas, sur le terrain, cette vo-

lonté des pouvoirs publics peine à se réaliser, pour beaucoup de représentants du mouvement associatif local, c'est l'irritable désillusion car la situation est morose et les collectivités locales semblent ne rien savoir sur la concertation. Ces dernières ignorent l'étendue de cette stratégie et tourment carrément le dos à la participation citoyenne. S'il s'agit de voir de près, les Assemblées communales et même les élus des assemblées nationales toutes regardent vers le haut et semblent ne pas se soucier de toutes ces énergies associatives de la base citoyenne.

A Mostaganem, il y a certes une dynamique du développement dans toutes ses dimensions mais la concertation reste toujours absente. Face à une telle situation et si on avait à disséquer le mouvement associatif de la wilaya à la base on se rend compte qu'il ne tient pas le cap qu'on lui a tracé. Désemparés les représentants associatifs ne croient plus à ce concept, celui de démocratiser la gestion des affaires des citoyens. Il n'a y a qu'à voir l'agitation des représentants associatifs sur les réseaux sociaux. Avant la promulgation du concept de la "Démocratie participative" aux associations actives on leur

présentait les projets pour des avis et même pour des propositions dans le but de ne pas rater le projet. Un concept très mal compris par ceux qui sont perchés sur les cimes de l'Observatoire National de la société civile et qui ont la charge de le promouvoir. Selon beaucoup, la société civile est, à la base, très mal représentée car ceux d'en haut ne connaissent guère ceux d'en bas. Ceci s'explique d'ailleurs, par le fait que ceux qui sont représentants des wilayas de cet organe (ONSC), ont été désignés mais jamais élus par la base. Il y a parmi eux qui n'ont jamais été dans une association ni ne connaissent l'associationnisme, ni n'échangent avec les associations pour mieux comprendre leurs aspirations. Mr Nourredine Benbraham, président de l'ONSC doit secouer le cocotier et faire du ménage dans ses rangs car sur plusieurs wilayas du pays on ne connaît pas cet organe du fait que son activité avec le mouvement associatif est quasi inexistante... La démocratie participative est, à ce jour, un chantier ouvert et sa promotion se fait attendre sur le terrain. A Mostaganem, le tissu associatif est riche en actions bénéfiques pour la société, alors il faut en tenir compte.

### Essour (Aïn-Tedles)

## La muraille qui dévoile son histoire

Par Y. Benguetta

Nous continuons notre visite. Après Quiza, cette fois-ci c'est Essour qui est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. Pourquoi avoir choisi le village de Sour et sa muraille ? Pour la simple raison que ce site a une histoire intimement liée à l'histoire du site de Quiza. Le site qui est une partie d'une Citadelle dont il ne reste qu'un pan d'une grande muraille d'une centaine de mètres, se trouve dans la commune de Sour, Situé à 30 km de Mostaganem et à 5 km de la Daira D'Aïn-Tedles. Perché en hauteur dominant la vallée du Chélif, ce qui lui confère une vue à 180° du Nord-Est. La particularité de ce pan de la muraille, c'est la tour de garde encore visible et presque intacte se trouvant à ce qui devait être l'angle de la partie latérale de l'ouvrage. A un moment de l'histoire de ce site, il a porté aussi le nom de Sour Kel Mitou, et mérite une explication qui sera donnée dans son ordre chronologique au fur et à mesure au cours de cette histoire. Vestige de l'ancien temps, dont voici des extraits qui nous donnent des pistes de recherche sur son origine. Notre première piste de recherche est avec le Général Didier dans son livre intitulé «L'Algérie et le Développement de sa Civilisation»-Tome IV. Conférence faite le 2 Mai 1923 aux officiers de la garnison d'Oran. Titre «Armée Romaine d'Afrique» (page 106). Ensuite, nous avons beaucoup plus de renseignements sur la région du Dahra qui est citée sans préciser l'endroit exact, dont voici les extraits (pages 133, 134,135). La question qui se pose : Pourquoi avoir fait l'impasse sur cette partie de la région d'Oran, précisément Mostaganem qui, elle aussi renferme des vestiges romains ? Pourquoi n'a-t-il

pas parlé du Site de Quiza de Sidi Belattar (pont du Cheliff) ? Ce qui est étonnant de la part de cet auteur, qui pourtant, a donné des indices sur d'autres sites, a négligé celui de Quiza et Sour Kel Mitou (Bellevue). La description de l'installation choisi par les romains est si logique que l'on a du mal à ne pas considérer le site de Sour Bellevue comme la citadelle protectrice de la citée de Quiza. Son importance sur le plan stratégique coule de source étant donné que c'est sa position géographique qui lui donne cette importance. Avec ces informations, nous avons une autre piste de recherche qui nous permet de dire, que Sour (Bellevue, Sour koul-Mitou) devait être citée fortin qui protégeait Quiza se trouvant en contrebas. Il est à noter aucun autre site que celui-ci ne correspond à ces descriptions. Donc vu la configuration du site de Sour, qui lui, se trouve en hauteur avec les restes de sa muraille et celui de Quiza, nous permet de dire que l'histoire de ces deux sites sont intimement liés si on se réfère aux différents descriptifs des sites de cette époque. Malgré la confusion entre Guiza (la Montagne), Quiza à Oran et la Quiza réelle de Pont du Cheliff. Ce qu'il faut noter c'est cet acharnement à vouloir gommer à jamais la mémoire des sites historiques de Mostaganem. Même la collection des guides Joanne, dans son guide Algérie et Tunisie, on a mentionné le site les ruines de Quiza sans intérêt. Alors que dire du site de Bellevue complètement ignoré. Jugez par vous-même. Autres indications pour éclairer notre lecteur sur le nom de Quiza. Ce qui est très important pour le site de Sour (Bellevue). Dans le livre du commandant, I. DERRIEN, Les français à Oran. Dans sa première partie, «Oran Militaire de 1830 à 1848», en introduction, l'auteur

apporte une précision supplémentaire en situant Quiza à pont du Cheliff. Nous avons aussi la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran, Tome XVIII 1898 en page 113.114, catalogue du musée d'Oran sur PUPIEN (Marcus, Claudius, Pupienus, Maximus). Datée en l'an 238. Son buste a été retrouvé dans les ruines sur le site de Quiza. Pièce 1007. Une description de l'Afrique Chrétienne sur la Maurétanie de Monseigneur Toulotte en page 119, 120, 121,122. En page 120, LXXXII QVIZA, nous avons un descriptif sur le lieu du site ainsi que la citadelle qui la protégeait. Maintenant, revenons sur le site de Sour. Dans le livre de Walsin Esthérazie: De la Domination Turc dans l'ancienne Régence d'Alger, pages 24,25. Nous donne un aperçu de cette citée en l'an 23 de l'hégire (645 J.C.) donc on est bien loin de ce qui avait été avancé par certains sur sa datation. Voici un extrait pour bien comprendre la signification du nom de Sour koul-Mitou, renvoi en bas de page. (1) Sour koul-Mitou, ville en ruines dans le pays des Medjehers, à une petite journée de marche au nord-nord-est de Mostaganem. Le docteur Shaw croit que ce sont les restes de Lar-Castellum de l'itinéraire d'Antonin, les habitants du pays prétendent que du temps des guerres Des Moulouk-el-Arabs (princes arabes), cette ville fut prise d'assaut, détruite, et que tous les habitants furent passés au fil de l'épée; de là le nom que portent ces ruines : Sour-Koul-Mouta, Koul-Mitou, Sour rempart; tous morts. La revue Africaine numéro 6 de Août 1857, dans ses pages 458, a aussi rapporté sur un illustre personnage encore adolescent en la personne du Saint vénéré Si El Houari qui se rendit dans cette citée chez un Saint vieillard aussi vénéré que lui.

## Natation-Championnat national hivernal des Benjamins

**Le MCA sacré à Oran**

Les jeunes nageurs du MC Alger ont nettement dominé le championnat national hivernal des benjamins, clôturé dans la soirée du samedi au niveau de la piscine olympique du centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeffi à Oran, en remportant 21 médailles, dont 12 en or, 5 argent et 4 bronze. Les nageurs et nageuses du MC Alger ont nettement dominé la plupart des styles de nage, notamment chez les filles, et ce, depuis l'entame de la compétition, avec un total de 21 consécutions (12 or, 5 argent et 4 bronze). La deuxième place au classement final est revenue à l'équipe de l'USM Alger, avec 21 médailles (7 or, 9 argent, 5 bronze), devant le club Rouad Fouka avec 10 médailles dont 7 or et 3 bronze. Au classement général mixte, le MC Alger a totalisé 36.828 points, avec une large avance sur le club de l'USM Alger (22.698 pts), au moment où le podium est complété par la formation Assirem Natation El-Kseur (20.598 pts). Les nageurs, Mekki Anis de l'USM Alger et Melissa Rouibi du club Rouad Fouka ont été élus meilleurs nageurs dans cette compétition après avoir remportés trois médailles d'Or chacune. Le directeur technique national, Réda Zemmouri a estimé que le



niveau de la compétition était plus qu'acceptable avec des chronos satisfaisants et une rude concurrence, devant une assistance nombreuse durant les trois jours de la compétition. "Nous restons optimistes pour l'avenir de la discipline, grâce à l'émergence de jeunes nageurs dotés d'un potentiel très intéressant". "Le déroulement des épreuves au Centre nautique du Complexe olympique (Miloud Hadeffi) a contribué aussi à la réussite de la compétition, en raison des conditions idéales qu'offre cette importante infrastructure aux critères mondiales", a-t-il ajouté. Ce rendez-vous national hivernal

des benjamins de trois jours, organisé par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a connu une présence record de 540 jeunes nageurs et nageuses, représentant 92 clubs de différentes ligues de wilayas du pays. Une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs a clôturé cette compétition, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, en présence des membres de la FAN et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et de la ligue organisatrice.

## Coupe de la Confédération

**«Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants»**

Les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, dont les deux manches se joueront respectivement les 30 mars et 6 avril, "promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette compétition", a indiqué la Confédération africaine (CAF). "Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette prestigieuse compétition. Le Zamalek SC, champion en titre, ainsi que la RS Berkane, comptent chacun deux couronnes continentales dans cette compétition, tandis que l'USM Alger s'est imposée une fois", a écrit l'instance continentale. La phase de poules de la C3 a pris fin dimanche. Le tableau des quarts de finale est désormais connu, avec la présence des deux représentants algériens : l'USM Alger et le CS Constantine. Si l'USMA, vainqueur dimanche soir face aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2-0), a terminé solide leader du groupe C avec 14 points, le CSC a échoué à préserver la première place du groupe A, à l'issue de la défaite concédée à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0). "L'ultime journée de la phase de groupes, a été particulièrement riche en émotions et en réalisations, avec pas moins de 26 buts inscrits au cours des huit rencontres au programme", ajoute la CAF. Et d'ajouter : " Cette 6e journée, point culminant d'une phase de groupes imprévisible, a vu l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire s'illustrer par une vic-

toire retentissante (4-0) face aux Botswanais d'Orapa United, tandis que l'Al-Masry d'Egypte a triomphé des Black Bulls du Mozambique sur le score de 3-1, assurant ainsi leur présence en quarts. Ces deux formations rejoignent un plateau relevé." Ces quarts de finale seront également marqués par la présence des Sud-Africains de Stellenbosch FC, qui, pour leur toute première participation, réalisent un parcours remarquable, ainsi que du CS Constantine, qui accède pour la première fois aux phases à élimination directe, après avoir été éliminé à deux reprises lors des tours préliminaires, souligne la CAF. L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs : Stel-

lenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine, alors que le CSC, aura comme adversaire RS Berkane (Maroc), USM Alger, ou le Zamalek d'Egypte. "La CAF communiquera prochainement les détails relatifs au tirage au sort officiel, qui dévoilera les affiches de cette phase décisive", conclut l'instance dirigeante du football africain.

## Clubs qualifiés par groupes:

Groupe A: Simba SC (TAN), CS Constantine (ALG)

Groupe B: RS Berkane (MAR), Stellenbosch (RSA)

Groupe C: USM Alger (ALG), ASEC Mimosas (CIV)

Groupe D: Zamalek SC (EGY), Al-Masry (EGY).

## Présidence de Ligue de football professionnel (LFP)

**Le dépôt des dossiers de candidature fixé du 26 au 29 janvier**

Le dépôt des dossiers de candidature à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), est fixé de dimanche au mercredi prochain entre 9h00 et 17h00, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition, dimanche dans un communiqué. La liste des candidatures retenues sera publiée le jeudi 30 janvier sur le site de la LFP. Les candidats dont les dossiers auront fait l'objet de rejet auront la possibilité d'introduire un recours du samedi 1er au dimanche 2 février 2025, auprès de la commission désignée à cet effet, précise la même source. "La liste définitive des candidats retenus fera l'objet d'une publication sur le site de la LFP le dimanche 2 février 2025", lit-on dans le communiqué. L'Assemblée générale électorale (AGE) de la LFP, se tiendra le mercredi 5 février prochain à 10h00, rappelle-t-on. Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, désigné pour gérer la transition de la LFP en octobre 2023, a annoncé sa candidature à la présidence de la LFP. La FAF avait annoncé le 3 octobre 2023, la suspension de la LFP, présidée à l'époque par Abdelkrim Medouar, avec effet immédiat et la désignation de Mohamed Amine Mesloug pour gérer l'instance. La décision a été prise par la FAF "pour violation des lois et règlements en vigueur".

## Mondial 2025 de handball (29ème-30ème places)

**L'Algérie affrontera le Bahreïn mardi**

La sélection algérienne masculine de handball, affrontera son homologue bahreïnienne mardi, en match comptant pour la Coupe du président (matchs de classement 29e-30e places) du Championnat du monde 2025, qui se déroule en Croatie, Danemark, et Norvège. Le Bahreïn s'est classé à la troisième place de la Poule 2, à l'issue de la défaite concédée dimanche soir face aux Etats-Unis (28-30). Le Sept national a concédé samedi sa cinquième défaite dans ce tournoi, en s'inclinant face au Koweït 31 à 38 (mi-temps : 14-18), en match comptant pour la 3e journée (Poule 1) de la Coupe du président. Les "Verts" se sont inclinés auparavant face à la Pologne (32-38) lors de la première journée de la Coupe du président, en plus des trois revers essuyés lors du Tour préliminaire, respectivement, face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25), contre un seul succès en Coupe du président contre la Guinée (32-23). Lors du Mondial-2023, disputé en Pologne, l'Algérie s'était classée à la 31e et avant dernière place, à la faveur de son unique victoire décrochée lors de cette édition, contre l'Uruguay (34-33).

## Assemblée générale

## extraordinaire de la FAF

**Adoption de la mise****en conformité des statuts**

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) ont approuvé à l'unanimité, la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fifa et les lois algériennes, lors d'une session extraordinaire (AGEx) tenue samedi au cercle national militaire de Beni Messous (Alger). Cette AGEx extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 91 au droit de vote, s'est déroulée sous la conduite de Walid Sadi, président de la FAF, accompagné des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF). "Les membres de l'AG viennent de voter une série de réformes statutaires majeures visant à moderniser et renforcer la gouvernance du football national. Ces modifications, élaborées en collaboration avec le ministère des Sports et en conformité avec les recommandations de la FIFA, touchent divers aspects de la gestion fédérale.", a indiqué le président de la FAF, Walid Sadi. Le premier responsable de l'instance fédérale s'est félicité des progrès réalisés par son instance fédérale durant le reste du mandat olympique 2021-2024, "une période marquée par le retour à la stabilité, de la sérénité et de la défense des intérêts de l'Algérie sur la scène internationale grâce au soutien indéfectible du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "Les nouvelles règles sont régies dans la totale adéquation avec les dispositions du décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type.", a dit le président de la FAF. Le président de la FAF a appelé à cette occasion les présidents de clubs professionnels à "faire preuve de beaucoup plus de rationalité dans la gestion des ressources financières, la mise en place des académies sportives ainsi que l'accompagnement du club sportif amateur (CSA) pour qu'il puisse jouer son rôle dans le développement de différentes disciplines". De son côté, le représentant de la Fifa, l'Egyptien Ahmed Haraz, a félicité les membres de l'AG qui ont fait preuve de responsabilité en adoptant les nouvelles dispositions juridiques de la FAF, après une série de consultations avec l'instance internationale". En novembre 2023, le Bureau fédéral de la FAF, avait désigné les deux avocats, Maîtres Rafika Guellati et Redouane Negadi et le secrétaire général de la FAF Nadir Bouzenad, pour préparer la mise en conformité des statuts de la fédération en adéquation avec la réglementation nationale et celle de la FIFA.



# 12 Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على الحكم الصادر عن محكمة الجنايات الابتدائية مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 2018/01/22 تحت رقم الفهرس 18/00001 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/12/27 تحت رقم 2020/543 بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2023/09/21 رقم الترتيب 23/00756 الخاص بملف بن شني شبيدة - حمداني مجد الأمين. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/02/11 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: العقار عبارة عن شقة الكائنة بحي 60 مسكن تجددت ديار البناء عمارة B رقم 20 الطابق الرابع تحتوي على صالون ، غرفة ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، رواقين و منشر تقدر مساحتها ب 46 م<sup>2</sup> تحمل قسم 04 مجموعة ملكية 112 و 51/10000 من الأجزاء المشتركة رقم 20. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 3.701.035,80 دج ثلاثة ملايين وسبعمئة ألف وخمسة و ثلاثون دينار جزائري و ثمانون سنتيم. وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 3.330.932,22 دج ثلاثة ملايين و ثلاثمئة و ثلاثون دينار و تسعمائة و اثنان و عشرون سنتيم. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباسه بلقاسم  
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم  
إختصاص مجلس قضاء مستغانم  
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم  
الهاتف: 045425207  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.أ.م.أ

يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوفيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوفيرات تنفيذًا لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن محكمة مستغانم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة 2025/02/04 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري للقطر الكائن بدوار أولاد المختار ببلدية الصفصاف المملوك للمحجوز عليه السيد بلحميتي عبد السلام مع تعيين القطع بأعلى عرض: قطعة أرض مساحتها 29 آر 16 س، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337,20 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 آر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511 مبلغ 180.306 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 22 آر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566 مبلغ 127.858,50 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 27 آر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516 مبلغ 154.224 دج بعد انقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 35 آر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779,8 دج بعد انقاص العشر.

المحضر القضائي  
28.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مكتب التوثيق الأستاذ محرز الوهاري  
الكانن ب 221 حي الشهداء الدار البيضاء  
وهران  
حل شركة ذات المسؤولية المحدودة  
المسماة أتو ديزال

بموجب عقد توثيقي حرر بمكتبنا في 2025/01/22، سيسجل بأجله القانونية، تم الاتفاق على حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة أتو ديزال من طرف السيد بوزيدي احمد والسيدة دومة خيرة، الكائن مقرها الاجتماعي وهران، حي الصديقية، شارع صغير بن علي حي رقم 04، رأسمالها اجتماعي قدره 147.383.000,00 دج، المقيدة بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران بتاريخ 2021/12/30، تحت رقم: 99 ب 0102890-31/00 وتعيين السيد بوزيدي عبد الله كمصفي للشركة لمدة 05 أشهر. سيتم إيداع نسختين من هذا العقد في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق  
28.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية : غليزان  
دائرة : جديوية  
بلدية : جديوية  
إعلان

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية جديوية عن فتح تحقيق حول الملاءمة أو عدم الملاءمة لفتح مقهى الواقعة بشارع عالم عبد الرحمان بلدية جديوية من طرف السيد مداني إلياس بن عدة لمدة خمسة عشر (15) يوم ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان. لهذا الغرض تم فتح سجل فيه الملاحظات التي المصلحة التقنية للبلدية تسجل فيه الملاحظات التي يتقدم بها المواطنين طيلة مدة التحقيق المحددة في كل الأيام من الساعة الثامنة (08:00) صباحا إلى غاية الساعة الثانية عشر (12:00) زوالا ومن الساعة الواحدة (13:00) مساء إلى الساعة الرابعة والنصف (16:30) مساما ماعدا يومي الجمعة والسبت.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
28.01.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بموجب أمر الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة مستغانم 424 مستغانم الكائن بمستغانم. بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/09/16 تحت رقم 21/00979 فهرس رقم 2021/2197 والقاضي تاجر المحكمة بالحجز تنفيذيا على العقار المتمثل في السكن كائن على تراب بلدية مستغانم شارع عياشي بلحاج رقم 12، يتكون من طابق أرضي فقط به غرفتين ومطبخ ومرحاض وفناء مساحته 260 م<sup>2</sup> قسم 48 مجموعة ملكية 15 والتي هي ملك للمنفذ عليه بن ميمون فحفي بموجب عقد البيع المحرر من طرف الموق الأستاذة عبد الصديق حميدة بتاريخ 2012/03/20 المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/05/02 مجلد 699 رقم 04 ، طبقا لنص المواد المشار إليها أعلاه تنفيذًا لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2012/03/20 والصيغة التنفيذية تحت رقم 2015/47 بتاريخ 2015/02/18 المتضمن مبلغ الدين قدره 6.000.000,00 دج وبيعها بالمزاد العلني. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/02/11 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: العقار عبارة عن مسكن فردي ب 12 شارع عياشي بلحاج مستغانم ، يتكون من طابق أرضي يحتوي على غرفتين و مطبخ ومرحاض وفناء مساحته 260 م<sup>2</sup> قسم 48 مجموعة ملكية 15. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 2.700.000,00 دج اثنان و عشرون مليون وسبعمئة ألف دينار جزائري، وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 2.430.000,00 دج عشرون مليون و اربعمائة و ثلاثون ألف دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على عقد اعتراف بين المورخ في 2012/01/16 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصديق حميدة موققة بمستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2016/06/07 رقم الترتيب 16/01114 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد ورثة راشي فاطمة. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/02/11 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشباع مع آخرين فيما ناب لها نسبة 80/10 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستعمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 آر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 مزغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 مج 01 تربية 33 المشهر بالمحافظة العقارية بمزغان. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 5.985.000,00 دج خمسة ملايين وتسعمائة و ثمانون ألف دينار جزائري و تم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 5.386.500,00 دج خمسة ملايين و ثلاثمئة وستة و ثمانون ألف وخمسمائة دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2014/11/05 فهرس رقم 2014/05258 عن محكمة مستغانم القسم العقاري الممهور بالصيغة التنفيذية، وبناء على القرار المؤرخ في 2021/11/22 فهرس رقم 21/01237. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2024/01/02 رقم الترتيب 23/01111 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد / ورثة ساعد بن يمينة نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/02/11 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشباع مع آخرين في حدود الأصبية بنسبة 80/70 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستعمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 آر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 مزغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 مج 01 تربية 33 المشهر بالمحافظة العقارية بمزغان. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 5.985.000,00 دج خمسة ملايين وتسعمائة و ثمانون ألف دينار جزائري و تم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 5.386.500,00 دج خمسة ملايين و ثلاثمئة وستة و ثمانون ألف وخمسمائة دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المؤرخ في 2013/04/15 المحرر من طرف الأستاذة رحمون أمال موققة بمستغانم والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2013/04/16، وبناء على أمر بفتح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المؤرخ في 2021/02/22 رقم الترتيب 21/00122 فهرس رقم 21/410 الصادر عن محكمة مستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/233. بموجب بالحجز على عقار من هرون الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/07/16 رقم الترتيب 23/00604. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/02/18 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: اماكن ذات طابع سكني، كائنة بمستغانم ، دارتها العقارية ومقر ولايتها، شارع عبد الله F/10 و G/10 بالطابق الثاني المتمثلة في شقتين تابعيتين لعصابة مشتركة تشتمل: الشقة الأولى: على ثلاثة غرف ، مطبخ ، مرحاض ، غرفة مهملة، مساحتها 66م<sup>2</sup> ونسبة 1000/234,8 من الاماكن المشتركة حصة رقم 06. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 3.207.600,00 دج ثلاثة ملايين و مائتين وسبعة آلاف وخمسة و ثمانون ألف دينار جزائري و تم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 2.886.840,00 دج اثنان مليون و ثمانمائة وستة و ثمانون ألف و ثمانمائة و اربعين دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

## Location

### Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le : 0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بشار  
مديرية التقنين والشؤون العامة  
مصلحة الشؤون العامة  
مكتب الجمعيات  
وصل اشهاري  
لتجديد المكتب التنفيذي لجمعية محلية

طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم تجديد المكتب التنفيذي للجمعية المسماة: الرابطة الولائية للألعاب القوى

الكانن مقرها ب : ملعب 18 فبراير البرقة بشار  
مجال نشاطها : رياضية  
برئاسة السيد: تومي مجد  
المولود بتاريخ : 1952 بني ونيف بشار  
الساكن: حي غراسة رقم 152 بشار  
عهدة المكتب: أربع (04) سنوات

28.01.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغانم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.أ.م.أ

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المؤرخ في 2013/04/15 المحرر من طرف الأستاذة رحمون أمال موققة بمستغانم والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2013/04/16، وبناء على أمر بفتح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المؤرخ في 2021/02/22 رقم الترتيب 21/00122 فهرس رقم 21/410 الصادر عن محكمة مستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/233. بموجب بالحجز على عقار من هرون الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/07/16 رقم الترتيب 23/00604. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/02/18 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: اماكن ذات طابع سكني ، كائنة بمستغانم ، دارتها العقارية ومقر ولايتها ، شارع عبد الله F/10 و G/10 بالطابق الثاني المتمثلة في شقتين تابعيتين لعصابة مشتركة تشتمل الشقة الثانية : على غرفتين ، مطبخ ، مرحاض ، غرفة مهملة، مساحتها 40م<sup>2</sup> ونسبة 1000/156,6 من الاماكن المشتركة حصة رقم 07 السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 2.138.400,00 دج مليونين ومائة و ثمانمائة و ثلاثون ألف و اربعمائة دينار جزائري و تم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 1.924.560,00 دج مليون وتسعمائة و اربعة و عشرون ألف وخمسمائة و ستون دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
28.01.2025



**Agence de voyage SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا في اول درجة ، حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع إفراغا للحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/09/17 فهرس رقم 24/04410 ، اعتماد تقرير الخبرة المعد من طرف الخبير القضائي الأستاذ رحيب مجيد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/11/03 تحت رقم 24/455 وبالنتيجة: الحكم بالحجز على المدعى شرقي عبد القادر المولود بتاريخ 1937/10/03 بتلمسان لأبيه مجد وأمه صحراوي فطيمة. الأمر بتعيين المدعوة بكي حفيظة مقدما عليه لرعاية شؤونه وتسيير أمواله والتصرف فيها تصرف الرجل الحرص في حدود ما يسمح به القانون. نشر هذا الحكم في جريدة وطنية للاعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد المحجوز عليه بسمي من التلبية العامة. مع تحميل المدعيات (إعادة السير في الدعوى المصاريف القضائية بمبلغ قدره أربعة آلاف وتسعمائة دينار جزائري 4.900.00 دج. بدأ صدر هذا الحكم وأصبح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه، وأمضى لصحته كل من الرئيس وأمين الضبط الرئيس /أمين الضبط

28.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/03/19 تحت رقم الفهرس 24/0264 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غنو الحبيب المدعوة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجز على المدعى عليها برحمون منصورية المولودة بتاريخ 2004-04-17 بوهران ابنة عواد وبشير خديجة وتعيين والدتها المدعية مقدم عليه أراعيها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجوز عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجز. بدأ صدر الحكم وأصبح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط الرئيس / أمين الضبط

28.01.2025



Après l'incendie d'un hôtel qui a fait 78 morts

**19 personnes incarcérées en Turquie**

L'adjoint au maire de Bolu, chef-lieu proche de la station de ski de Kartalkaya où a eu lieu le drame, le chef-adjoint des pompiers et un pompier, ainsi que le directeur d'un autre établissement appartenant au même propriétaire que l'établissement sinistré, ont été déférés devant la justice et écroués, selon Anadolu. L'enquête se concentre sur les responsables de l'hôtel, des secours

et sur la municipalité de Bolu. Vendredi, trois jours après l'incendie survenu le 21 janvier vers 3h30, le propriétaire de l'hôtel Grand Karta et son gendre avaient été arrêtés, ainsi que le chef électricien et le chef cuisinier. Les rescapés et les experts arrivés sur les lieux du drame ont dénoncé l'absence de système d'alarme et de détecteurs de fumée en état de marche, de sprinklers (des extincteurs

automatiques à eau), d'escaliers sécurisés et de moyens d'accès des pompiers aux façades de l'établissement de 12 étages, situé en surplomb des pistes de ski. Selon le ministre de l'Intérieur Ali Yerlikaya, 238 clients, principalement des familles avec enfants, se trouvaient dans l'hôtel lors du sinistre, survenu en pleine nuit et pendant les vacances scolaires d'hiver.

Aéroport de Beauvais

**Un passager interpellé avec plus de 85.000 euros en liquide**

Un homme qui embarquait pour un vol vers la Jordanie a été interpellé jeudi matin à l'aéroport de Paris-Beauvais, dans l'Oise. Selon les informations d'Ici Picardie, il a assuré à la douane qu'il voyageait avec 9.900 euros, de quoi échapper à la déclaration douanière obligatoire. Mais en le fouillant, les agents ont découvert qu'il cachait en réalité une petite fortune. Au total, plus de 85.000 euros ont été retrouvés dans ses vêtements et dans ses bagages. « La fouille approfondie de ses effets personnels a permis de constater qu'il dissimulait sur lui 31.715 euros en petites coupures », indique Michael Lachaux, directeur régional des douanes de Picardie, dans les colonnes du Parisien. En outre, les agents de la douane ont retrouvé 53.500 euros dans ses trois bagages. Soit un total de précisément 85.215 euros. « De mémoire de douanier, on n'avait jamais fait une telle constatation sur l'aéroport de Beauvais », souligne Michael Lachaux. Tous les billets ont été saisis, tandis que l'homme de nationalité jordanienne a été interpellé et placé en garde à vue.

**Il a assassiné sa fille de 05 ans  
Un homme se donne la mort devant le cimetière**

C'est à l'occasion d'un banal contrôle routier le 9 janvier, devant le cimetière de la Beylive à Bergerac (Dordogne), que des policiers ont découvert le corps sans vie d'un homme, un revolver dans chaque main, allongé à l'arrière d'une camionnette. En recoupant les informations figurant sur sa lettre d'adieu et leurs investigations, les policiers découvrent qu'il s'agit d'un homme de 69 ans, condamné en 2003 par la cour d'assises de la Dordogne à vingt ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de sa fille et pour tentative de meurtre sur son ex-compagne, révèle Ici Périgord. Alors en pleine procédure de divorce, il avait égaré sa fille en pleine rue, en août 2001. Après avoir purgé sa peine, l'homme était d'abord reparti vivre dans les Cévennes, avant donc de se donner la mort où repose son enfant. Les enquêteurs ont par ailleurs retrouvé dans la camionnette divers accessoires qui auraient pu servir à des cambriolages.

Pédopornographie

**Vaste coup de filet dans l'est de la France**

Vaste coup de filet dans l'est de la France. Trente-sept personnes soupçonnées de « diffusion ou de téléchargement de vidéos et d'images à caractère pédopornographiques » ont été interpellées ces dernières semaines, a indiqué la gendarmerie lundi. L'opération a commencé le 19 novembre sur l'ensemble de la zone de défense et de sécurité Est, qui couvre deux régions (Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est), représentant 18 départements. « Au moins un suspect a été interpellé sur le ressort de chacun des 28 tribunaux judiciaires qui composent la zone de défense. La gendarmerie a déployé plus de 270 enquêteurs dont 36 enquêteurs hautement qualifiés cyber », a précisé la gendarmerie. En tout, 37 « auteurs présumés de diffusion ou de téléchargement de vidéos et d'images pédopornographiques ont été interpellés, plus d'un million de fichiers pédopornographiques ont été identifiés et les supports numériques saisis – 60 ordinateurs, 290 supports de stockage externes, 27 téléphones portables, huit tablettes, quatre caméras – ont été exploités durant les gardes à vue des suspects », selon la même source. En outre, des armes et des produits stupéfiants ont été saisis, en lien avec ces arrestations. 32 personnes ont été déférées devant la justice. La gendarmerie souligne « l'effort de formation notable » et l'augmentation de compétences de ses personnels en matière de cyber investigations.

**Un retraité informé de sa mort par... sa mutuelle**

Un retraité a été informé de sa propre mort par sa mutuelle. La famille du septuagénaire a reçu un courrier de l'organisme, daté du 2 janvier dernier, lui informant que l'homme était mort, explique Ouest-France mercredi. Pourtant, il ne fait aucun doute que le Breton respire encore. Il vit d'ailleurs chez lui à Mauron (Morbihan). « Je suis décédé... Cette lettre est adressée à ma famille. Elle est envoyée par le service presta-

tions sinistres de ma mutuelle. » Elle informe ses proches qu'ils devront payer les frais d'obsèques et leur présente ses condoléances. Dans le courrier, le nom et prénom de l'ancien cuisinier sont écrits correctement. Il ne fait aucun doute que l'entreprise fait bien référence à lui. Elle précise d'ailleurs qu'on lui a signalé ce décès. Alors, l'homme a immédiatement voulu rétablir la vérité. « Je suis bien entouré, on m'a aidé pour prévenir la mutuelle qu'il

y avait un problème avec leur courrier. J'ai reçu des excuses quand je les ai appelés. » Mais, il souhaiterait désormais une lettre d'excuses pour être certain que sa démarche a bien été prise en compte. L'homme a été choqué d'apprendre sa mort car son épouse est décédée depuis seulement un mois. Il est encore extrêmement meurtri par cette disparition. Et lors de la mort de sa femme, la mutuelle n'avait pas pris la peine de lui envoyer un tel courrier.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

06h55 Bonjour !  
09h35 Téléshopping  
10h30 Amour, gloire et beauté  
11h00 Les feux de l'amour  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les 12 coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 Journal  
13h40 Petits plats en équilibre  
13h45 Météo  
14h20 Itinéraire pour l'enfer  
15h50 Prisonnière dans ma maison  
17h35 Familles nombreuses  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h45 My Million  
20h50 Météo  
21h00 C'est Canteloup  
21h10 Le grand concours  
00.30 Le grand concours  
00h45 New York, unité spéciale  
01h35 New York, unité spéciale  
02h35 Programmes de la nuit

09h30 La maison des maternelles  
10h00 La maison des maternelles, à votre service !  
10h35 Consomag  
10h40 Météo outre-mer  
12h55 Journal météo climat  
13h00 13 heures  
13h45 La p'tite librairie  
13h47 Expression directe  
13h50 Ça commence aujourd'hui  
16h10 Affaire conclue  
17h50 Affaire conclue : la vie des objets  
18h00 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles!  
20h00 Journal  
21h10 Le gala des Pièces jaunes  
23h25 Le grand chœur des Pièces jaunes  
00h30 Les filles de Birkenau  
01h45 Les rencontres du «Papotin»  
03h48 Météo outre-mer



3

06h40 En aparté  
07h10 Hippocrate  
08h11 La boîte à questions  
08h15 Il reste encore demain  
10h10 Le monde magique de Jérôme Commandeur  
10h40 Iris et les hommes  
12h17 La boîte à questions  
12h25 En aparté  
13h00 Clique  
13h35 Les enquêtes du département V : Promesse  
15h35 Berlin Nobody  
17h10 The Fall Guy  
19h14 La boîte à questions  
19h20 Clique  
19h55 En aparté  
20h30 En aparté  
21h00 Borge  
23h05 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
23h45 Clique  
00h00 Et plus si affinités  
01h10 Hawaii  
02h55 Surprise  
03h15 Le cercle

09h05 Dans votre région  
10h30 Consomag  
10h40 Le goût des rencontres en Nouvelle-Aquitaine  
11h45 Météo  
12h00 Régions d'ici  
12h15 Journal  
12h20 Météo régionale  
12h25 Journal  
14h40 Tandem  
16h35 La p'tite librairie  
16h45 Duels en familles  
17h20 Slam  
18h05 Questions pour un champion  
19h00 Journal  
19h50 Tout le sport  
20h00 Le mag Ligue 1  
20h20 Un si grand soleil  
21h05 La soupe aux choux  
22h45 Jacques Villeret, drôlement tragique  
23h55 Votre télé et vous  
00h15 Journal météo climat  
00h20 Outremer.ledoc  
01h15 Secrets d'Histoire



06h30 Incroyables transformations  
07h30 Incroyables transformations  
08h35 M6 boutique  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver  
12h40 Météo  
12h45 Journal  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h30 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h40 Météo  
19h45 Journal  
20h35 Scènes de ménages  
21h10 The Island, l'île du baigneur  
22h10 The Island, l'île du baigneur  
23h15 The Island, les secrets de l'île  
01h20 Et si on se rencontrait ?  
03h20 Programmes de nuit  
05h30 Incroyables transformations

08h35 Invitation au voyage  
09h25 Mortelle tempête dans les Alpes  
10h55 Grande-Bretagne, voyage aux sources de l'alpinisme  
11h50 Voyages en terres du Nord  
13h00 Arte Regards  
13h35 Philomena  
15h25 Voyage en Méditerranée  
15h50 Les pumas, furtifs félins du Montana  
16h35 Les lionnes de Namibie, reines de la côte des Squelettes  
17h20 Invitation au voyage  
18h55 Voyage en cuisine  
19h30 Le dessous des images  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes vendredi et samedi, le rendez-vous quotidien consacré à l'actualité et au débat  
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel  
20h55 Chasseurs de mafia  
02h30 Paul McCartney - Une légende des Beatles  
03h20 The Black Eyed Peas live - Bayfront Park Miami



Votre soirée

3

21h05

## LA SOUPE AUX CHOUX



Comédie. Année: 1981. Durée: 100 minutes. Réalisateur: Jean Girault. Avec Louis de Funès, Jean Carmet, Jacques Villeret, Claude Gensac, Henri Génès, Christine Dejoux, Marco Perrin, Gaëlle Legrand, Philippe Ruggieri, Max Montavon, Perrette Souplex.

Deux vieux, Claude Ratinier, veuf, et Francis Chérasse, célibataire, vivent dans leur ferme, retirés des villageois, dans le hameau des Gourdifflots. «Le Glaude» (Claude) est veuf et regrette beaucoup sa femme, Francine, décédée il y a quelques années. Francis, surnommé «Le Bombé» à cause de sa malformation, partage avec son vieil ami les plaisirs de la boisson. Un soir, alors qu'ils ont largement arrosé leur solitude, ils s'adonnent à un concours de pets quand tout à coup, une soucoupe volante atterrit dans leur jardin.



20h55

## CHASSEURS DE MAFIA

Film documentaire. Durée : 45 minutes.  
Réalisateur : Veronika Kaserer, Stefano Strocchi.  
Allemagne, mars 2019 : Oliver Huth, enquêteur en chef de la direction de la police judiciaire du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, reçoit un appel décisif de ses collègues italiens. Une conversation téléphonique suspecte vient d'être interceptée entre deux résidentes de Wuppertal, une ville de sa juridiction, et un chef de la 'Ndrangheta, discrète mais puissante organisation mafieuse calabraise qui contrôle la majeure partie du trafic international de cocaïne. Une surveillance étroite se met en place : c'est le lancement d'«Eurêka», l'une des plus grandes opérations européennes anti-mafia de l'histoire récente



21h00

## BORGO



Drame. Année : 2023. Durée : 120 minutes.  
Réalisateur : Stéphane Demoustier. Avec Hafsia Herzi, Moussa Mansaly, Louis Memmi, Michel Fau, Pablo Pauly, Florence Loiret-Caille, Cédric Appietto, Henri-Noël Tabary, Anthony Morganti.  
Melissa, 32 ans, surveillante pénitentiaire expérimentée, saisit l'opportunité d'un nouveau départ en s'installant en Corse avec ses deux enfants et son époux. Sur place, elle intègre les équipes d'un centre pénitentiaire pas tout à fait comme les autres. Ici, on dit que ce sont les prisonniers qui surveillent les gardiens. L'intégration de Melissa est facilitée par Saveriu, un jeune détenu qu'elle avait connu à Fleury et qui la place sous sa protection. Mais une fois libéré, Saveriu reprend contact avec Melissa. Il a un service à lui demander et une mécanique pernicieuse se met alors en marche...





**ORAN**  
24 | 12

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



08h06  
06h26  
47%  
13 km/h

Alger	☁	23-09
Constantine	☀	20-06
Annaba	☁	25-10
Ouargla	☀	25-10
Mostaganem	☁	23-12
Béchar	☀	23-04

Cisjordanie occupée

## L'UNRWA alerte sur la grave détérioration de la situation humanitaire

L'annexe de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) en Cisjordanie occupée a mis en garde contre la grave détérioration de la situation humanitaire dans la région du fait de la poursuite des agressions de l'armée d'occupation sioniste. "Les prestations sanitaires ont été interrompues dans plusieurs structures de santé. Les réseaux d'eau et d'électricité ont été endommagés dans de nombreux quartiers de la région, alors que de nombreuses écoles ne reçoivent plus les écoliers", a noté dimanche l'annexe de l'UNRWA dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa. Elle a fait observer, dans ce contexte, que cette situation "a poussé des centaines d'habitants de la région de Jénine et de son camp de réfugiés à quitter leurs maisons en quête d'abris sûrs". Les forces d'occupation sionistes poursuivaient dimanche leur agressions contre la ville de Jénine et son camp pour le sixième jour consécutif, faisant 15 martyrs, des dizaines de blessés, en plus des destructions massives des biens des citoyens, des infrastructures publiques et privées.

Face aux agressions de l'armée sioniste au Liban

## La Finul exprima sa profonde inquiétude

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a fait part de sa "profonde inquiétude" face aux rapports faisant état de tirs des forces de l'armée sioniste contre les Libanais dans les villages du sud du pays, entraînant la mort en martyrs de plusieurs civils et causant des blessures graves à d'autres, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI, citant la Force onusienne. "L'armée sioniste doit éviter de tirer sur des civils à l'intérieur du territoire libanais. L'escalade de la violence menace de compromettre la situation sécuritaire fragile dans la région et les perspectives de stabilité promises par le cessez-le-feu et la formation d'un gouvernement au Liban", a écrit la Finul, dans un communiqué, notant qu'il était "essentiel d'éviter une aggravation supplémentaire de la situation". Et de poursuivre : "La FINUL souligne l'importance cruciale de la mise en œuvre complète de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et des arrangements de cessez-le-feu à travers les mécanismes en place. Cela inclut le retrait complet de l'armée sioniste du Liban, l'élimination de toute arme ou ressource non autorisée au sud du fleuve Litani, le redéploiement des forces armées libanaises dans tout le sud du Liban et la garantie d'un retour sûr et digne des civils déplacés des deux côtés de la ligne bleue". Elle a rappelé qu' "à la demande des forces armées libanaises, les casques bleus de la FINUL se déploient dans les zones désignées par les forces armées libanaises à travers la zone d'opérations de la mission pour surveiller la situation et aider à prévenir toute escalade supplémentaire". Au moins, 11 Libanais sont tombés en martyr et 83 autres ont été blessés dimanche, à la suite de tirs des forces de l'armée sioniste contre des civils dans plusieurs villages du sud du pays, selon un nouveau bilan du ministère libanais de la Santé.

Déplacés à Ghaza

## Marée humaine en route vers le nord du territoire palestinien

Des dizaines de milliers de Palestiniens déplacés étaient en route lundi pour rentrer chez eux dans le nord de la bande de Ghaza, après un compromis de dernière minute entre Israël et le Hamas pour la libération de six autres otages. Cette avancée préserve un cessez-le-feu fragile et ouvre la voie à d'autres échanges d'otages israéliens et de prisonniers palestiniens dans le cadre d'un accord visant à mettre fin à la guerre qui dure depuis plus de 15 mois dans la bande de Ghaza dévastée, dont la quasi-totalité des habitants ont été déplacés. Des images montrent un flot ininterrompu de Ghazaouis, hommes, femmes et enfants, marchant, chargés de bagages ou poussant des chariots, sur l'artère côtière vers le nord du territoire palestinien dans la matinée. Des chants et "Allah akbar" s'élevaient par moment des colonnes de marcheurs. De longues files de véhicules se sont aussi formées à Nousseirat dans l'attente de l'ouverture du passage aux voitures, qui doit encore accélérer ce vaste mouvement de retour. Selon la Défense civile du territoire, ils étaient des "dizaines de milliers" à s'être mis en route dès le week-end, mais pour se heurter au refus israélien de les laisser passer via le corridor de Netzarim, qui coupe le territoire en deux au sud de la ville de Ghaza. Israël avait justifié ce blocage par la non-libération d'une civile captive à Ghaza, Arbel Yehud, et l'absence d'une liste recensant les morts ou vivants parmi les 87 otages encore à Ghaza, dont 34 déclarés morts par l'armée. Le Hamas avait de son côté accusé Israël de "violier" l'accord de trêve. Dimanche soir, Israël a finalement an-



noncé un règlement, après l'engagement du Hamas à libérer trois otages jeudi, notamment Arbel Yehud et, comme prévu par la première phase de l'accord de trêve, trois autres samedi. Lundi matin, "le passage des Palestiniens déplacés a commencé le long de la route Al Rachid via la partie ouest du point de contrôle Netzarim vers la ville de Ghaza et la partie nord" du territoire palestinien, a annoncé un responsable du ministère de l'Intérieur du Hamas.

"C'est un sentiment formidable de rentrer chez soi, auprès de sa famille, ses proches ses êtres chers et pour inspecter sa maison, s'il y a toujours une maison", confie dans la foule en marche Ibrahim Abu Hassera. Certains des marcheurs s'agenouillent pour une prière, ou embrasser la terre. Ce retour de déplacés est une "victoire" contre "les plans d'occupation" de Ghaza et de "déplacement" forcé des Palestiniens, s'est réjoui lundi le mouvement islamiste palestinien.

Sahara Occidental

## Le Front Polisario condamne le parti-pris de la France en faveur du Maroc

Le Front Polisario a appelé, dimanche, l'Organisation des Nations Unies (ONU) à assumer ses responsabilités quant à la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, condamnant le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste du Maroc contraire à la légalité internationale. Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau permanent, présidée par le secrétaire général du Front, le président sahraoui, Brahim Ghali, le Front Polisario "après avoir évoqué la question des richesses naturelles et de la bataille juridique, a condamné le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste marocaine, contraire à la légalité internationale". Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental. Il a également exhorté l'ONU à assumer sa responsabi-



lité quant à la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et à faire pression sur le Maroc pour libérer les prisonniers du groupe "Gdeim Izik" et tous les prisonniers civils détenus dans les geôles marocaines. Dans une allocution prononcée lors de la réunion, Brahim Ghali a souligné "la nécessité de faire montre de prudence et de vigilance face aux défis et aux risques découlant des mutations accélérées marquant les scè-

nes régionales et internationales, notamment au vu des politiques persistantes du Maroc ciblant le front intérieur". Il a également appelé à "davantage de mobilisation et de préparation, alors que nous entamons l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'unité nationale, c'est pourquoi nous devons aller de l'avant sur la voie des Chouhada, jusqu'à la réalisation des objectifs de notre peuple, à savoir la liberté et l'indépendance".